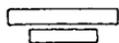


LA RÉFORME EN TERRE NEUCHÂTELOISE



1 5 3 0 - 1 9 3 0

LA RÉFORME
EN
TERRE NEUCHATELOISE



1530 - 1930

INTRODUCTION

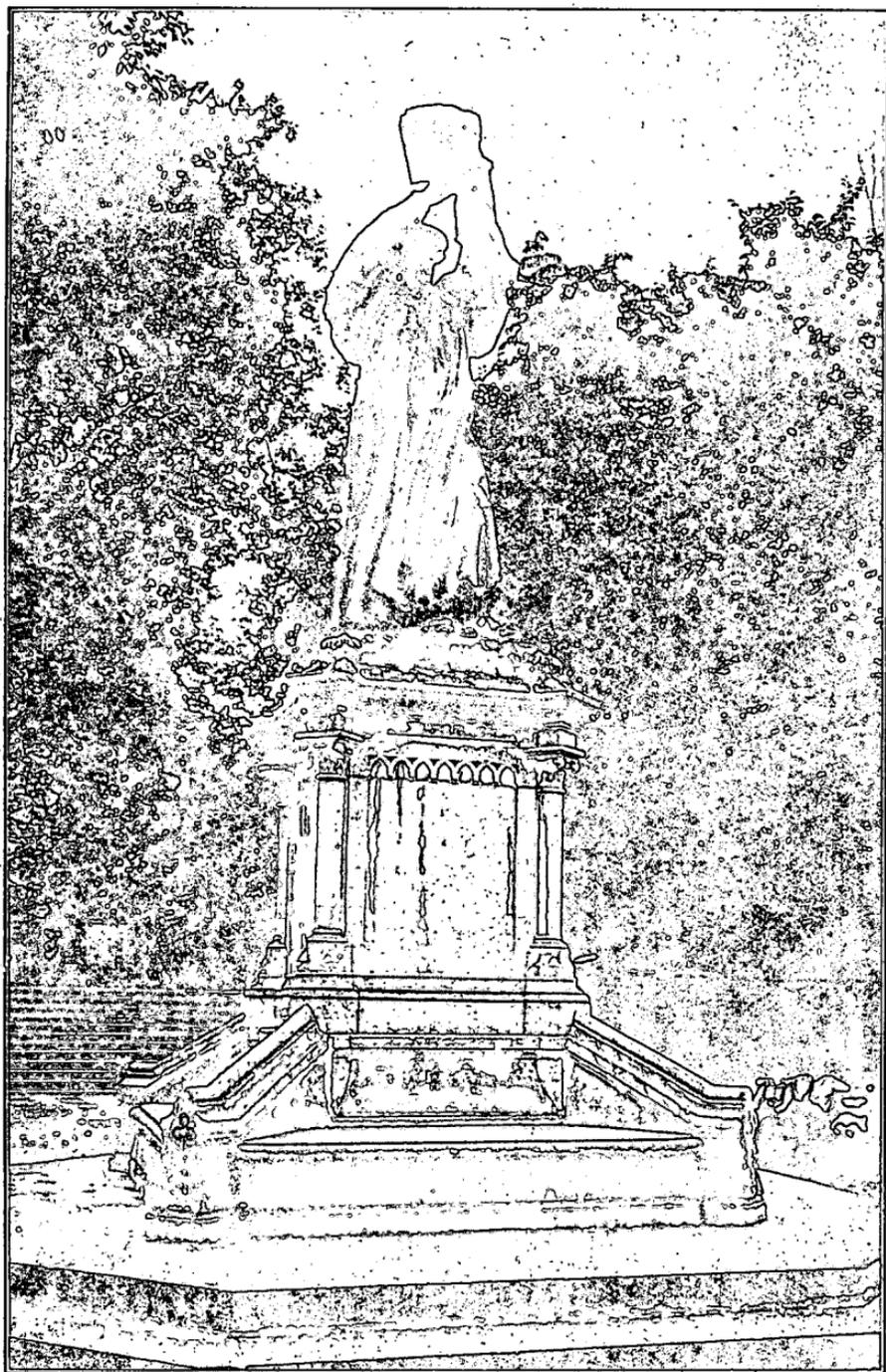
A l'occasion du quatrième centenaire de la Réformation Neuchâtoise (26 octobre et 2 novembre 1930) les Synodes des Eglises réformées du canton offrent à tous les foyers protestants la présente brochure.

Rédigée par MM. les pasteurs Marc DuPasquier et Henri Parel, elle a pour but de nous faire apprécier le grand bienfait de la Réforme du 16^e siècle, de nous inviter à en poursuivre la mission, pour que l'Eglise chrétienne réponde toujours mieux à la volonté de son Chef, Jésus-Christ, et travaille fidèlement à la gloire de Dieu et au bien spirituel de notre peuple.

Nous remercions les auteurs de la brochure et tous ceux qui les ont aidés en leur procurant des documents.

Neuchâtel, octobre 1930.

La Commission interecclésiastique.



Statue de Farel

(Terrasse de la Collégiale, à Neuchâtel)

AVANT-PROPOS

J'ai peur que les protestants n'oublient trop souvent leur propre histoire.

Camille Jullian,
professeur au Collège de France.

Personne ne fait plus de tort aux réformateurs que ceux qui, par des louanges immodérées, échauffent la bile des adversaires et des envieux.

Pierre Viret, réformateur (1511-1571).

Notre pays célèbre, en cet an de grâces 1930, le quatre-centième anniversaire du triomphe de la Réforme à Neuchâtel. Ces pages auront atteint leur but, si elles rendent au peuple protestant de notre pays la légitime fierté de ses origines, si elles lui rappellent un passé dont il ne se souvient plus guère, si elles contribuent à lui faire aimer la Parole de Dieu, pour le maintien de laquelle nos pères ont souffert, et dont Farel disait: « Que veux-je, sinon qu'elle flamboie! »*)

Pourtant, nous nous sommes mis en garde contre la tentation d'idéaliser le passé, et d'infliger aux réformateurs qui furent grands, sans doute, mais faillibles et, quoi qu'on en dise, humblés, un panégyrique qu'ils n'accepteraient point et qui serait une offense à la vérité historique.

Nous les montrerons comme ils furent, avec leurs héroïsmes et leurs violences, leur ferveur et leur injustice. Car il s'en faut que le bien fût tout d'un côté et le mal tout de l'autre. On doit renoncer, d'ailleurs, à attribuer l'œuvre entière de la Réforme à quelques inspirés. Les circonstances se sont montrées favorables à l'éclosion de la doctrine nouvelle, et l'intérêt politique ne fut pas étranger à sa victoire. Qu'auraient pu faire, devant la résistance des traditions menacées, Farel, Viret, Froment, Marcourt, sans l'appui très ferme et la force très humaine de leurs Excellences de Berne?

*) Traduction de la devise latine « Quid volo nisi ut ardeat » qu'on peut lire sur le sceau du Réformateur.

L'histoire conduit à rendre gloire à Dieu qui fait servir toutes choses à des fins supérieures, plutôt qu'aux hommes.

Il est juste, néanmoins, de marquer des différences entre les ouvriers d'une même œuvre, c'est pourquoi, parmi tous ceux qui ont travaillé chez nous au réveil des consciences, nous avons mis en relief une grande figure: Maître Guillaume Farel. Celui-là dépasse tous les autres de la hauteur de son désintéressement.

Nous raconterons simplement ce que l'on peut savoir, après un si long espace de temps, nous bornant, d'ailleurs, à cause des limites étroites de cet opuscule, aux faits essentiels. Les études savantes et claires de M. Arthur Diaget, archiviste cantonal et professeur aux facultés des Lettres et de Théologie de l'Université de Neuchâtel, de M. Jules Pétremand, professeur à la Faculté de Théologie de l'Eglise indépendante, de feu M. le pasteur Charles Châtelain, nous ont aidé à distinguer le certain de l'incertain. Nous les avons pillés. Que leurs auteurs veuillent bien agréer à la fois nos excuses et notre gratitude.

Notre génération inquiète, désabusée et jouisseuse, voudrait bien retrouver le secret de l'héroïsme et des convictions fortes. L'histoire de la Réforme, plus que toute autre, peut l'aider dans cette recherche, parce qu'elle est une preuve de Dieu.

M. DP.

1

L'aube de la Réforme dans le pays de Neuchâtel

I. L'époque

Il importe, si l'on veut comprendre la portée des événements, de décrire brièvement le temps où s'est passée l'histoire que nous allons raconter.

La fin du XV^e siècle marque une prodigieuse effervescence de la pensée. Le retour aux sources de la sagesse et de l'art antiques, les grandes inventions qui ont changé la face du monde, les croisières maritimes, l'exercice croissant du libre examen et la découverte de la méthode d'où sont sorties les sciences modernes, ouvraient aux esprits des perspectives immenses de conquête et d'affranchissement. L'Europe était en proie à une curiosité universelle, et nous nous rendons compte plus clairement, sans doute, que les hommes de ce temps, qu'une révolution profonde s'opérait, génératrice d'autres et de plus tardives révolutions.

Or, il s'en faut que ce mouvement des esprits s'opérât aisément et sans luttes. L'Eglise, qui avait été, dans les siècles précédents, la tutrice souveraine, non seulement de la pensée religieuse, mais des sciences et des arts, mais des empereurs, des rois et des peuples, l'Eglise a dressé contre toutes les tentatives de la liberté sa politique, son prestige et sa massive autorité.

La résistance d'un pouvoir aussi solidement établi eût été plus efficace, si cette autorité absolue dont l'Eglise prétendait user, n'avait été secrètement minée par les vices, l'épaisse superstition, la vénalité, l'indignité d'une grande partie du haut et du bas clergé. L'ennemi était dans la place, et beaucoup d'âmes droites, dans l'Eglise même, souffraient de cette déchéance et s'appliquaient à l'enrayer.

Il n'est pas besoin, pour prouver cet abaissement de la moralité, d'entendre les réquisitoires passionnés et souvent injurieux des réformateurs. Les doléances de nombreux catholiques, prêtres et laïcs, sont un témoignage suffisant et indiscutable. On se rappelle les vers

célèbres du grand poète Ronsard (1524-1585), ennemi juré de la Réforme :

« Il ne faut s'étonner, chrétiens, si la nacelle
 Du bon pasteur Saint-Pierre en ce monde chancelle,
 Puisque les ignorants, les enfants de quinze ans,
 Je ne sais quels muguets, je ne sais quels plaisants,
 Tiennent le gouvernail; puisque les bénéfices
 Se vendent par argent, ainsi que les offices.
 Mais que dirait Saint-Paul, s'il revenait ici,
 De nos jeunes prélats qui n'ont point de souci
 De leur pauvre troupeau, dont ils prennent la laine,
 Et quelque fois le cuir, qui tous vivent sans peine,
 Sans prêcher, sans prier, sans bon exemple d'eux,
 Parfumés, découpés*), courtisans, amoureux?...

Que dirait-il de voir l'Eglise à**) Jésus-Christ
 Qui fut jadis fondée en humblesse d'esprit,
 En toute patience, en toute obéissance,
 Sans argent, sans crédit, sans force ni puissance,
 Pauvre, nue, exilée, ayant jusques aux os
 Les coups de fouet sanglants imprimés sur le dos,
 Et la voir aujourd'hui, riche, grasse et hautaine,
 Toute pleine d'écus, de rente et de domaine?
 Ses ministres enflés, et ses papes encor
 Pompeusement vêtus de soie et de drap d'or?

Il faut donc corriger de notre sainte Eglise,
 Cent mille abus commis par l'avare prêtrise.
 De peur que le courroux du Seigneur tout-puissant
 N'aille d'un juste feu nos fautes punissant...

... ..
 O vous, doctes prélats, poussés du Saint-Esprit,
 Qui êtes assemblés au nom de Jésus-Christ,
 Et tâchez saintement, par une voie utile,
 De conduire l'Eglise à l'accord d'un concile,
 Vous-mêmes, les premiers, prélats, réformez-vous! »

Ces derniers vers font allusion au Concile de Trente, réuni pour ses dernières sessions. On sait, en effet, que dès le début du XV^{me} siècle, les papes, pour donner satisfaction aux requêtes des âmes sérieuses, et pour prévenir ou pour réduire le schisme, convoquèrent des conciles d'où devait sortir la réforme de l'Eglise, mais firent en même temps tout ce qui pouvait en compromettre le succès. Il y eut le Concile de Pisé, en 1409, celui de Constance de 1414 à 1418, celui de Bâle de 1431 à 1449 et, après les premières conquêtes de l'Evangile retrouvé, le Concile de Trente, qui siégea laborieusement et par intermittences, de 1545 à 1563.

*) Aux habits taillés selon la mode des élégants de l'époque. **) de.

Les prétendus successeurs de St. Pierre avaient, d'ailleurs, bien d'autres soucis que celui des âmes. Ils amassaient des trésors sur la terre, ils étaient plus soucieux de leur puissance politique que de leur mission spirituelle, ils prenaient grande part aux guerres de ce monde.

Tel ce Jules II qui lançait ses armées contre Venise et contre la France; il avait obtenu l'appui militaire des Suisses qui lui coûtait cher, mais qui lui valut de brillantes victoires, et on lui prête cette prière facétieuse et profane: « Saint Suisse, priez pour nous! ». En vertu de leurs alliances avec les Confédérés, on vit, en effet, à la bataille de Novare (1513), les contingents neuchâtelois défendre le pape, cependant que leur suzerain, Louis d'Orléans-Longueville, combattait aux côtés du Roi de France.

L'Eglise se trouvait plongée dans un tel état d'anarchie et de péché, dans une incapacité telle de se réformer elle-même, qu'on vit bientôt, et presque simultanément dans tous les pays d'Europe, des consciences héroïques s'offrir à tous les risques pour le service de la vérité. L'étude du Nouveau Testament dans la langue originale manifestait avec évidence l'écart entre l'inspiration du christianisme primitif et celle de l'Eglise romaine, entre la morale évangélique et la casuistique des théologiens accrédités, entre l'adoration « en esprit et en vérité » et les dévotions puériles et malsaines voulues ou tolérées par la papauté.

Quelques faits et quelques dates suffiront à marquer les étapes de cette contagion de révolte et d'affirmation, ainsi qu'à situer les événements de chez nous dans l'histoire générale de la Réforme.

En 1512, Lefèvre d'Étaples publiait son « Commentaire des épîtres de St. Paul ». Cet illustre savant, qui professait les mathématiques et la philosophie à l'Université de Paris et dont la renommée était européenne, avait découvert la Bible vers le milieu de sa carrière, qui fut longue. Il passa sa vieillesse à scruter passionnément les Saintes Ecritures. « Les études divines, disait-il, ont un parfum dont rien n'égale « la douceur ». « Dès que je m'en suis timidement approché, une telle « lumière a éclaté devant mes yeux, que toutes les disciplines (études) « humaines auprès d'elle ne sont que ténèbres. C'est depuis qu'on les « a abandonnées que la piété est morte. » Son œuvre, toute biblique, eut une influence considérable sur les meilleurs esprits de l'époque.

L'année suivante, Luther commençait son explication des Psaumes. Le 31 octobre 1517, il affichait, sur la porte du château de Wittemberg, ses quatre-vingt-quinze thèses, qui ouvrirent les hostilités entre les tenants de la tradition romaine et ceux des doctrines nouvelles.

Zwingli entreprend en 1518 la lutte contre le commerce des indulgences. Un moine milanais, Bernardin Samson, opérait pour le compte du pape dans l'Allemagne méridionale et en Suisse, et l'on prétend qu'il perçut en peu de temps plus de 800,000 écus d'or.

Plusieurs des grands écrits réformateurs et incendiaires de Martin Luther datent de ce temps: De la liberté chrétienne, Des bonnes

œuvres, De la captivité babylonienne de l'Eglise, Préfaces de la traduction du Nouveau Testament. Léon X répond à ses attaques par l'excommunication du prêtre récalcitrant. Quelques mois après, la Sorbonne condamne solennellement la doctrine du réformateur.

Dès 1522, le Nouveau-Testament de Luther, traduit en une langue vivante et savoureuse se répand dans le peuple. En 1524, Farel défend à Bâle treize thèses subversives, tandis que Lefèvre d'Étaples fait paraître sa version française du Nouveau-Testament dont le succès fut tel qu'on dut la réimprimer l'année d'après.

L'Évangile nouveau — en réalité, authentique et ancien — se propageait avec la rapidité d'une épidémie, et se résume en ces mots d'une lettre de Farel, qui dit avoir appris de Lefèvre « que nous « n'avons point de mérites, mais que tout vient de grâce et par la « seule miséricorde de Dieu, sans qu'aucun l'ait mérité, ce que je crus « aussitôt qu'il me fut dit... »

Zurich adopte la Réforme en 1524, Berne en 1528, Bâle en 1529, au temps où paraît la Bible de Zurich.

Ces dates et ces faits, choisis entre cent autres, sont comme des échappées sur une tragédie douloureuse et mouvementée. Le déclin des mœurs et de la piété, l'étude de la Bible dans les langues originales dont Zwingli disait: « qu'elles sont les vraies pioches avec lesquelles nous creusons jusqu'aux racines de la vérité », l'émancipation des esprits et la révolte des âmes profondes au sein de l'Eglise romaine assuraient aux doctrines nouvelles un merveilleux essor.

Mais l'adoption de la Réforme en notre pays n'eut pas que des raisons spirituelles. Comme il arrive nécessairement quand les idées menacent l'ordre établi, les intérêts et les passions entrent en jeu. Les gouvernements prennent parti pour ou contre, moins par souci de la vérité que pour maintenir leur indépendance ou augmenter leur pouvoir.

C'est ainsi que leurs Excellences de Berne, qui surent toujours concilier leur ferveur apostolique avec leur robuste réalisme, appuyèrent de toute leur force la propagande réformée dans le pays de Vaud et dans le pays de Neuchâtel. Il leur importait, après que les guerres de Bourgogne et les guerres d'Italie eurent agrandi le prestige des Suisses et accru leur puissance, de rendre « à l'antique Confédération « son antique frontière du côté du couchant », comme dit leur chroniqueur Anshelm.

Les circonstances favorables, la relative facilité avec laquelle la Réforme s'établit chez nous furent, pour l'Eglise nouvelle, on le verra au cours de ce récit, à la fois un avantage et une faiblesse. Un avantage, puisqu'elle put s'implanter fortement et s'affermir jusqu'à nos jours. Une faiblesse, puisque l'intérêt en même temps que la conviction poussait les populations vers le nouvel état de choses. L'idée généralement a besoin de la force pour se répandre et pour s'incarner dans des institutions, mais la force compromet l'idée et

parfois l'amoin-drit, de sorte que les conversions naissent de mobiles très divers et si entremêlés qu'il est malaisé de les apprécier justement.

Il reste, avant d'achever cette rapide esquisse du temps et du milieu où fleurit notre Réformation, à dire quelque chose de la situation du pays de Neuchâtel au commencement du XVI^e siècle.

On sait qu'en 1504, Neuchâtel entra sous la domination de princes français de la maison d'Orléans-Longueville, par le mariage de Jeanne de Hochberg, l'unique héritière de Philippe, avec Louis d'Orléans. Or, la princesse, absorbée par d'autres soucis, résidait rarement en sa principauté. Aussi, avait-elle confié à un gouverneur, Georges de Rive, Seigneur de Prangins, la conduite difficile d'un petit peuple, qui ne lui fut jamais entièrement soumis. Les Neuchâtelois étaient liés par des traités de combourgeoisie avec Berne, Fribourg, Soleure et Lucerne, avec Berne surtout, qui exerçait sur notre pays une influence prépondérante et qui arbitrait souverainement dans tous les conflits, menus entre Georges de Rive et les bourgeois, entre Neuchâtel et Valangin, entre la dame de Valangin, Guillemette de Vergy, et ses sujets du Val-de-Ruz.

En outre, les bourgeois avaient conquis, à la faveur des changements de dynastie et par le jeu des influences, des franchises et des droits qui leur permettaient de doser leur obéissance.

Lorsqu'au moment des guerres d'Italie, le prince, bien qu'allié aux Confédérés, se fût enrôlé au service du roi de France, tandis que ses sujets combattaient avec les Suisses dans l'armée adverse, ceux-ci occupèrent Neuchâtel, qui fut, pendant dix-sept ans, gouvernée par des baillis pris successivement dans tous les cantons. Ce régime contribua à augmenter les libertés bourgeoises, jusqu'au moment où la principauté fut rendue à Jeanne de Hochberg en échange de beaux écus de France, sonnants et trébuchants.

Quant à la Seigneurie de Valangin, elle englobait la majeure partie du Val-de-Ruz et des montagnes. La population peu nombreuse était divisée en vertu d'une hiérarchie sociale très compliquée, ce qui explique comment les querelles suscitées par la prédication de l'Evangile furent souvent mêlées à des contestations au sujet de la taille, du cens et des dîmes.

Notre pays était émaillé d'Eglises et d'abbayes. Aux XI^e et XII^e siècles, s'étaient fondés les prieurés de Bevaix, de Corcelles, du Vaux-travers, l'abbaye de Fontaine-André, l'abbaye de l'Île St. Jean. A la fin du XV^e siècle, l'Eglise collégiale de Neuchâtel et les chapelles d'alentour étaient desservies par 11 chanoines et 1 prévôt, Olivier de Hochberg, oncle de la princesse, tous très richement dotés. Elle comptait 19 autels et 29 chapelles. On sait qu'en 1490, le chapitre avait organisé selon la coutume du temps, la représentation de mystères religieux.

La Seigneurie de Valangin, à cette époque, se peupla d'églises. En 1498 s'élève celle de La Sagne; en 1505 la collégiale St. Pierre de Valangin, où résident 6 chanoines, 2 chapelains et 1 prévôt. L'Eglise d'Engollon avait servi jusqu'alors d'Eglise paroissiale. Pas de village qui n'eût sa chapelle. On reconstruisit l'Eglise du Locle et celle de Cernier. On bâtit celle des Brenets. La Chaux-de-Fonds même, qui comptait 7 maisons, eut sa chapelle dédiée à St. Hubert.

Ainsi, la situation du catholicisme en notre pays était très forte en apparence. Elle l'était moins en réalité. Une lettre de Louis d'Orléans au Conseil de Lucerne, datée du 31 janvier 1509, prouve que les chanoines de Neuchâtel étaient, alors déjà, fort impopulaires parmi les bourgeois. Ils se montraient âpres dans la perception des redevances et négligents dans l'exercice de leur ministère.

En 1517, les chapelains de l'Eglise de Neuchâtel écrivirent au prince pour lui raconter leurs peines: Les chanoines gardent tout pour eux. « Eux sont pauvres et si indigents que si ce n'était les « bonnes gens de votre dite ville de Neuchâtel, ils ne sauraient vivre, « mais il leur conviendrait aller mendier par le pays en grande pau-
« vreté et misère ».

Plus tard, les cantons suisses durent imposer un prédicateur aux chanoines qui se refusaient à prêcher. Il semble donc que le clergé préparait lui-même, sans le savoir, le triomphe très prochain de la Réforme à Neuchâtel.

II. Une grande figure : Maître Guillaume Farel

Pour allumer l'incendie, il fallait l'étincelle. L'étincelle, ce fut l'arrivée à Neuchâtel de Maître Guillaume Farel, dont le sceau portait un glaive à deux tranchants, symbole de la Parole de Dieu (voir Hébreux 4, 12 et Ephésiens 6, 17), avec cette devise: « Quid volo nisi ut ardeat »*). Depuis plusieurs années déjà, il allait de lieu en lieu, semant la lumière et la révolte, secouant les âmes, suscitant par sa violence les plus ardentes haines et le plus ardent amour.

Mais avant de le voir à l'œuvre dans notre pays, il importe de connaître ses antécédents. Voici donc une très sommaire esquisse de sa vie jusqu'à sa première offensive certaine contre la cité des chanoines, en 1529**).

Il n'est pas possible, quand on a vu l'âpreté pierreuse et colorée de la haute vallée de la Durance, en Dauphiné, de ne pas reconnaître en Guillaume Farel un fils authentique de son terroir. La famille Farel, en effet, était originaire du village des Fareaux, à quelque distance de Gap, sur la route de Grenoble, mais s'était bourgeoisement établie en ville. Le père de Guillaume était notaire, et sa mère, Anastasie d'Orsières, paraît avoir été de noblesse campagnarde. Guillaume, né en 1489, passa son enfance dans un environnement de piété, de tradition étroite et d'horizons rocheux, sous un ciel déjà provençal. Dans un ouvrage qu'il publia en 1560, tout à la fin de sa vie: « Du vray usage de la Croix », il rappelle le temps de sa jeunesse: « la première notable « idolâtrie de laquelle il me souviennne, et le premier pèlerinage auquel « j'ai été, a été à la sainte croix qui est en une montagne auprès de « Tallard, au diocèse de Gap, laquelle, comme on dit, sert à recouvrer « la vue... On dit qu'elle est du propre bois de la Croix en laquelle « Jésus-Christ a été crucifié. Et le bois d'icelle croix est de couleur de

*) Que veux-je, sinon qu'elle flamboie.

**) Peut-être a-t-il déjà passé à Neuchâtel en 1526.

« cendres, et est un bois tout rude, lequel n'est rien aplani, et est « du tout *) contraire à la croix que j'ai adorée et baisée à Paris, au « lieu qu'on appelle la Sainte Chapelle; et aussi à ce qu'on m'a montré « en d'autres lieux; et je ne pense point qu'il y ait un seul des bois « que j'ai vus qu'on dit être de la Croix, qui ressemble à l'autre « et qui soit d'une même espèce de bois...

« ...Or, suivant ce que j'ai commencé à dire, touchant cette croix « qui était au diocèse de Gap, le prêtre nous disait que, quand aucun « mauvais temps venait, toute la croix frémissait; mais sur tout cela « advenait un petit crucifix mal en ordre qui était en la croix... Ce « crucifix, comme le prêtre le disait, se mouvait tellement qu'il semblait « qu'il se dût détacher de la Croix, comme voulant courir contre le « diable. Et davantage, il disait que ce crucifix jetait des étincelles de « feu, affirmant que si cela ne se faisait, il ne demeurerait rien sur la « terre que tout ne fût gâté...

« ... De moi j'étais fort petit, et à peine je savais lire. Mon « père et ma mère croyaient tout. »

Ses parents qui le destinaient d'abord à la carrière des armes, cédèrent à son désir qui était d'être clerc. Vers 1508, il arrive à Paris. Après le calme austère de son pays natal, l'agitation et les mœurs des grandes villes le bouleversent. « A Lyon; où jour et nuit cloches « sonnaient, ...seulement en passant par la ville et n'y arrêtant guère, « encore que je fusse du tout *) papiste, j'étais ravi **) que Dieu du « tout *) n'abîmât une telle ville ». On devine déjà, chez cet adolescent encore obéissant à l'Eglise, cette promptitude d'indignation et cette ferveur justicière dont il donnera tant de preuves plus tard.

A l'Université de Paris, Farel rencontra Lefèvre d'Étaples, dont nous avons parlé déjà, cet homme de piété et de science, auquel il se lia profondément. Dans son « Epître à tous Seigneurs et peuples... » (1548), il rend à son maître un hommage touchant. Il dit de lui qu'il « faisait les plus grandes révérences aux images qu'autre personnage « que j'aie connu, et demeurant longuement à genoux il priait et disait « ses heures devant icelles, à quoi souvent je lui ai tenu compagnie, « fort joyeux d'avoir accès à un tel homme, qui, combien qu'il fût « ès lacs du pape ***) .et qu'il tint les choses plus détestables de la « papauté, comme est la messe et toute l'idolâtrie papale, néanmoins « souventes fois me disait que Dieu renouvellerait le monde et que « je le verrais... ».

Ils sont encore l'un et l'autre foncièrement romains: « la papauté « n'était point tant papale que mon cœur l'a été... Sufan avait logé « le pape, sa papauté, tout ce qui est de lui, en mon cœur, de « sorte que le pape même, comme je crois, n'en avait point tant en « soi ni les siens aussi, comme il y en avait en moi... »

On pense instinctivement à St. Paul écrivant aux Galates: « j'étais « plus avancé dans le judaïsme que beaucoup de ceux de mon âge et

*) Tout à fait. **) Etonné. ***) Dans les filets du pape.

« de ma nation, étant animé d'un zèle excessif pour les traditions de mes pères » (Galates 1, 14).

À mesure que Lefèvre pénétrait par ses études dans l'intelligence du Nouveau-Testament, la conscience du disciple lentement s'illuminait. Mais il s'en faut que cette évolution se fit paisiblement et sans heurts. Une âme aussi tumultueuse que Farel ne pouvait arriver à la certitude que de crise en crise. Il fallait qu'il conquît de haute lutte le trésor pour la garde duquel il donnera sa vie. Au bout de trois ans d'angoisses (1518-1521), il a trouvé la vérité sur le chemin de laquelle son maître vénéré l'avait mis sans avoir pu atteindre lui-même à une aussi vive assurance.

« Après avoir obtenu de mes parents la permission d'étudier, j'ai fait longtemps de vains efforts pour apaiser la soif de dévotion qui me consumait. Légendes des saints, livres des docteurs, les plus célèbres, philosophie d'Aristote, lecture de la Bible même, j'essayai de tout sans succès. Enfin, Dieu se fit connaître à moi comme l'unique source du bonheur et du salut; et, docile aux enseignements du Christ, je commençai à me détacher d'une religion toute extérieure où le culte en esprit et en vérité n'existe plus ».

Mais à la conversion, s'ajoute une impérieuse vocation apostolique. « Ne serais-je pas merveilleusement ingrat et méconnaissant si, jour et nuit, ne pensais à un si grand bien, si continuellement je ne remerciais Dieu de tout mon cœur, si je ne m'emploie à tâcher que tous soient participants de tel et si grand bien, en travaillant que le mal auquel j'ai été détenu soit chassé et que tous soient délivrés, pour louer, servir et invoquer purement Dieu? »

Cette révolution intérieure n'empêcha pas Farel de réussir en ses études. Il avait obtenu en 1517 le titre de maître ès arts qui lui ouvrait les portes de l'enseignement, et nous le retrouvons, quatre ans plus tard professant au Collège du Cardinal Lemoine. Or, il n'est pas homme à garder pour soi la conviction qui le fait vivre: « Lefèvre, écrira-t-il plus tard, m'enseigna que nous n'avons point de mérites, mais que tout venait de grâce et par la seule miséricorde de Dieu... »

Voilà qui sentait fort l'hérésie luthérienne, « cette pestilentielle erreur » dont l'Europe entière commençait à être imprégnée et que la Sorbonne venait de condamner. Les suspects, secrètement protégés par la sœur du roi, Marguerite de Navarre, qui s'était choisi un directeur de conscience en la personne de Lefèvre lui-même, se réfugièrent à Meaux auprès de l'évêque Briçonnet. Celui-ci avait entrepris de réformer son diocèse et, sans approuver le moins du monde la révolte de Luther contre la papauté, avait été gagné pourtant à la doctrine de la grâce. On vit peu à peu se grouper autour de lui tous les adeptes plus ou moins déclarés de la Réforme: Lefèvre d'Étaples, Guillaume Farel, Michel d'Arande, Martial Mazurier, Gérard Roussel, et d'autres, auxquels il confia des charges.

Mais le digne évêque, si grande que fût sa prudence, ne tarda pas à être accusé lui-même par des moines de son diocèse d'hérésie luthé-

rienne. Devant la menace, il n'osa pas prendre la défense de ses protégés qui durent se disperser. Bien plus, il proscrivit officiellement des églises commises à sa garde la prédication qu'il avait tant favorisée, « craignant qu'une plante si vénéneuse ne pousse ses racines dans le champ qui nous est confié ».

Alors commencent les pérégrinations de Farel. Il affronte avec un indomptable courage les citadelles les plus fermées et les milieux les plus hostiles. D'abord, il retourne en son pays natal, où il prêche hardiment, « en temps et hors de temps ». Cette première offensive ne semble pas avoir eu grand succès. Il dut bientôt s'enfuir devant l'hostilité de ses combourgeois de Gap. Toutefois, rien ne se perd des saintes audaces, et Farel recueillera plus tard le fruit de sa tentative, lorsqu'en 1532 ses frères adhéreront à la réforme et iront s'établir à Genève et dans le pays de Vaud. Au printemps 1523, il revient à Meaux, parle violemment contre le culte de la vierge et des saints, et ne craint pas de rentrer à Paris, « subsistant comme il peut », et se compromettant avec les « luthériens » les plus notoires et les plus surveillés. *)

Il ne pouvait, sans grand risque, y séjourner longtemps et le voilà, dès l'été de la même année, à Strasbourg, puis à Bâle où il paraît vouloir se fixer. Sa renommée l'a précédé en Suisse. Oecolampade l'accueille et le présente. Zwingli à Zurich, Haller à Berne l'entourent et le soutiennent. Seul Erasme lui voua une inimitié implacable à laquelle Farel répondit par les jugements les plus crus, traitant le grand humaniste de « Balaam » **) et de parjure à la cause de Dieu.

Bâle était à cette époque, comme Strasbourg, un refuge pour les proscrits. Oecolampade, Anemond de Coct, Toussain et d'autres y répandaient les doctrines nouvelles, aussi le Conseil de la Ville autorisa-t-il Farel à afficher treize thèses latines et à les défendre publiquement. Le 23 février 1524, au matin, le bouillant Dauphinois exposa avec tant de puissance les exigences de l'Évangile que personne ne jugea bon de le combattre ouvertement, quand bien même le Clergé et l'Université avaient, à l'avance, manifesté leur réprobation indignée. Farel put prêcher un temps, mais sa hardiesse de langage et d'affirmation n'étaient guère de mise dans une ville épiscopale. Le Conseil lui intima bientôt l'ordre de quitter la cité dans les trois jours, ce qu'il fit pour porter plus loin l'incendie.

Le malheureux duc Ulrich de Wurtemberg, dépossédé de tous ses états d'Allemagne, s'était réfugié dans l'unique fief qui lui restât, le Comté de Montbéliard. Il était, depuis peu, gagné à la Réforme et avait prié Oecolampade de lui envoyer un prédicant. Farel arriva au début de l'été 1524. Il y eut, comme c'était l'usage, dispute publique avec le Père gardien des Franciscains de Besançon qui fut mis à mal par l'impétueuse éloquence du réformateur. Après quoi, le duc institua

*) Farel fit aussi, à cette époque, un voyage missionnaire en Guyanne.

**) Voir Nombres 22, 25.

un culte régulier et favorisa Farel dans ses offensives missionnaires. Le Nouveau-Testament de Lefèvre venait de paraître à Meaux, et fut répandu dans le Comté de Montbéliard, ainsi que la traduction française de « l'Explication de l'Oraison dominicale », par Luther. Ce dernier ouvrage coûtait 4 deniers de Bâle.

La réforme gagnait du terrain, malgré l'opposition farouche et les mandements enflammés de l'archevêque de Besançon, Antoine de Vergy, frère de Guillemette, la Dame de Valangin. Farel redouble d'audace. Il est comme une flamme excitée par le vent. L'obstacle le stimule. Il lui faut dominer le tumulte par lequel ses ennemis veulent troubler ses harangues. Il lui faut empêcher un vendeur d'indulgences d'opérer à Montbéliard, et, comme le magistrat paraît hésiter à mettre entrave à la liberté du commerce et le renvoie au duc, Farel s'emporte: « le glaive de la justice, quand il doit atteindre de pareils scélérats, est rouillé dans le fourreau ». Un jour, il arrête une procession et précipite dans la rivière l'image de St. Antoine. Oecolampade cherche à l'apaiser sans le décourager.

Le 2 août 1524, il lui écrit: « Je me réjouis extraordinairement que par toi les affaires de Christ prennent un grand accroissement dans cette ville, et je prie que celui qui plante par toi, arrose ce que tu plantes... C'est bien que tu aies trouvé un champ si fertile et que la moisson croisse si vite, mais alors nous serons heureux si elle a été fécondée pour Christ, si notre espérance n'a pas été vaine, ou du moins si cela n'arrive pas par notre faute, si notre ministère irréprochable et fidèle se conserve dans toute sa pureté... Si nous voulons travailler avec profit, nous avons besoin principalement de douceur, de patience, de charité et de foi... »

Le 3 août, il ajoute: « Plus tu es porté à la violence, plus tu dois t'exercer à la douceur et briser par la modestie de la colombe, le cœur élevé du lion. Les hommes veulent être conduits, non entraînés. »

Le 19 août, enfin: « Ton zèle excessif semble te faire oublier la faiblesse de tes frères... Fais pour les autres ce que Christ aurait fait pour toi, s'il était encore en ce monde, et apprends de lui la douceur et l'humilité. »

L'année suivante, le duc de Wurtemberg, sollicité par les cantons catholiques qui redoutaient avec raison la contagion des idées nouvelles et qui craignaient les désordres que la réforme avait causés ailleurs, céda à des considérations de prudence politique, et, pour ne pas s'aliéner l'appui des Confédérés si voisins, il congédia Farel.

C'est l'occasion de signaler la largeur et l'humilité d'Oecolampade et de faire connaître son opinion sur son ami Farel, si étrangement différent de lui. Le 15 mai 1524, il avait écrit à Luther:

« Je ne connais pas d'âme plus candide que celle de Farel. Il en est qui voudraient que son zèle contre les ennemis de la vérité fût plus adouci. Pour moi, je regarde ce courage comme admi-

« rable et comme non moins nécessaire que la modération, s'il se produit à propos... ».

Farel passa à Strasbourg la seconde moitié de l'année 1525. Il y trouva un foyer de vie évangélique et de propagande réformée. Des réfugiés de France, parmi lesquels Lefèvre d'Étaples, avaient apporté et apportaient tous les jours l'appui de leur foi, de leur constance



Portrait de Farel

d'après une terre cuite retrouvée à Aigle et conservée au Musée de Neuchâtel
(communiqué par M. Bourquin, pasteur à Cortaillod et paru dans le grand
ouvrage du Comité neuchâtelois)

et de leur douleur. Avec Bucser et Capiton, Farel contribua à la publication d'ouvrages divers et il fit à Metz une mission peu fructueuse. Toutefois, Strasbourg, cité impériale de langue allemande, ne pouvait pas retenir longtemps un stratège dont l'objectif était et demeurait la France. Farel résolut, avec l'approbation de ses amis, d'aller quérir à Berne, la protection qui lui était nécessaire pour entreprendre la conquête du pays romand. C'était en automne 1526.

Son chemin le conduisit-il à Neuchâtel? Plusieurs historiens le supposent, mais les preuves font défaut. En tous cas, il s'en fut à Berne, et de là, sur le conseil de Haller, à Aigle, où il s'établit sous le nom de Maître Ursinus et ouvrit une école. Il était muni de lettres patentes en vertu desquelles il était chargé d'instruire la jeunesse « dans la vertu et la doctrine ».

Deux ou trois mois après, il jette le masque et attaque de front, selon la méthode qui seule pouvait convenir à son caractère et à sa vocation. S'il n'eût été maintenu par les maîtres du pays, l'opposition du bailli d'Aigle et du clergé auraient eu raison de lui. Mais leurs Excellences veillaient, et contre leur volonté, rien ne pouvait se faire. Aussi Farel élargit-il son action. Il tente par trois fois de soulever les bourgeois de Lausanne contre leur évêque; il établit des prédicants à Bex, aux Ormonts, à Aigle; il fait campagne dans l'évêché de Bâle et passe à Neuchâtel. Dès le début de l'année 1530, sur l'ordre des Bernois, il s'établit à Morat*) et entame tout le pays d'alentour: la vallée de la Broye, Grandson, Orbe, où il détermine la conversion combien précieuse de Pierre Viret, son futur compagnon d'armes**). Il n'est pas de bourgade importante du pays de Vaud qu'il n'ait tenté d'arracher au catholicisme. Il va, il prêche, discute, anathémise, supplie. Quand on le chasse, il s'éloigne. Mais c'est pour revenir un peu plus tard. En son absence, les idées ont fait leur chemin. Dans les villages bouleversés; les partis se tranchent, les convictions hostiles ou amies se sont affermies. Un jour vient où Farel provoque un plébiscite, et, s'il obtient un « plus », Berne déclare la religion réformée seule admise en la cité. S'il échoue devant le conservatisme d'une population, comme il advint à Orbe, il ne se décourage pas pour autant et revient à la charge jusqu'à ce qu'il ait abouti. Il risque cent fois de perdre la vie dans des émeutes, échauffourées et guet-apens. Il échappe toujours, « tout meurtri, mais vainqueur ». Il ne se lasse jamais. Il ne prend jamais de repos. Il bataille et persévère.

Ses succès en terre romande lui furent, sans doute, facilités par la protection de Messieurs de Berne et par l'issue de la dispute qui eut lieu en cette ville du 7 au 25 janvier 1528. 350 ecclésiastiques y durent, bon gré, mal gré, se résoudre au triomphe de la Réforme, qui fut dès lors imposée par les maîtres de céans à la ville et au canton. Mais, si les circonstances furent favorables à Farel, elles ne lui épargnèrent point les outrages et les inimitiés. On ne mesurera jamais ce qu'il lui fallut, non seulement de conviction, mais de prière et de foi, de lecture et de méditation, pour tenir ferme durant tant d'années, pour que la flamme en lui ne baisse jamais, pour que les échecs et les soucis ne l'entament pas.

*) Sur le ministère de Farel à Morat, lire la brochure de M. le pasteur Théodore Rivier: La réformation dans le baillage de Morat. (Fribourg. Imprimerie Fragnière frères. 1930.)

***) Les points d'appui de la propagande de Farel en Suisse furent: Aigle de 1526 à 1529, Morat de 1530 à 1533, Genève de 1533 à 1538, Neuchâtel de 1538 à sa mort survenue en 1565.

On a de lui plusieurs portraits, à différents âges, qui manifestent tous un flamboiement de l'âme, une volonté de fer, une extrême mobilité de l'expression. Il n'avait rien d'athlétique, et ne paraît pas en avoir imposé par sa stature. Sa force venait de l'âme, et son visage devait tenter les peintres tant il avait de caractère.

Au milieu du troupeau des habiles ou des timides, parmi les intrigues, les intérêts et la menue monnaie des épisodes, il apparaît vraiment comme une « grande figure ».



Sceau de Farel

(paru dans le grand ouvrage Farel)

III. L'idolâtrie ôtée de céans

C'est en décembre 1529 que Farel entreprit résolument la conquête de Neuchâtel. Il avait des amis dans la place, dont le plus influent était un certain Jacob Wildermuth, ou Jacques le Verrier, agent de Berne, chez lequel il fut reçu, le 1^{er} du mois, alors qu'il venait de la Neuveville par la route de l'Hôpital.

L'historien Imbart de la Tour caractérise ainsi la politique de la République de Berne: « Définitivement acquise à la Réforme en 1527, elle avait bien vite compris le parti qu'elle pouvait tirer de cet agent merveilleux. Protéger et diriger la doctrine nouvelle, soutenir et modérer à la fois ceux qui la prêchent, intervenir auprès des villes qui la repoussent, défendre les libertés de celles qui la reçoivent, devenir en un mot le centre des espoirs, des intrigues qu'éveille la révolution religieuse, et, dans ce zèle pour la vérité, servir ses ambitions, telle est l'attitude qui va, par étapes, la mettre au premier rang. Entre elle et Farel, l'accord fut vite conclu. Le missionnaire, homme d'État et ces hommes d'État, missionnaires, étaient bien faits pour se comprendre. Farel n'avait qu'à oser, et on sait comment il osa. »

Wildermuth avait déjà pris l'année précédente, la défense de la réforme en portant plainte à Berne contre un moine cordelier, Guy Régis, qui l'avait publiquement attaquée. Lorsque Farel s'en alla quérir au château la liberté de prêcher et que cette liberté lui fut refusée, son ami, fort de l'appui de ses Seigneurs et Maîtres, obtint l'emprisonnement du moine. Il écrivait le lendemain à ses commettants: « Je retiens ici Farel, et je le fais prêcher dans les maisons. »

Le Réformateur parlait dans les demeures favorables et aux portes de la cité, tandis que leurs Excellences enjoignaient aux Quatre Ministraux de garder Guy Régis enfermé. *)

*) Il fut relâché le 17 décembre. On ne l'avait arrêté qu'à contre-cœur et pour ne pas trop déplaire à Berne. Le gouvernement se réjouissait secrètement de pouvoir l'opposer à Farel. Le 18, il reprenait ses attaques.

Voici un fragment d'une lettre de Farel, datée du 15 décembre: « Je ne voudrais pas vous cacher ce que Christ a fait chez les siens, « car, contre toute espérance, il a ici remué les cœurs de beaucoup, « de telle sorte que, entre les préceptes tyranniques et les positions « des tonsurés, ils se sont hâtés vers la Parole que nous avons annon- « cée aux portes des villes, dans les villages, dans les cours et dans « les maisons. Ils m'écoutaient avidement, et, chose admirable à « dire, ils croyaient presque tout ce qu'ils ont entendu, même alors « que ces (vérités) sont fortement combattues par des erreurs pro- « fondément imprimées (en leur esprit). »

La petite bourgeoisie, favorisée par les Confédérés, accueillait volontiers la Réforme. Elle se sentait forte de cette doctrine qui l'opposait aux chanoines à la fois puissants et peu aimés, à cause de leur orgueilleuse richesse. Le « Livre de vie » du chapitre, où s'inscrivaient toutes les donations faites à l'Eglise et auquel devait jurer fidélité et respect quiconque demandait la bourgeoisie de Neuchâtel, donne une idée de leur situation. D'autre part, le seigneur de Colombier, Jean-Jacques de Watteville et le châtelain de Thielle, Jehan Merveilleux, soutenaient la Réforme, le premier par opportunisme autant que par conviction, le second par conviction plus que par opportunisme.

Quant au gouverneur, Georges de Rive, au Conseil et au Chapitre, ils formaient bloc contre l'invasion des idées dont on savait qu'elles avaient partout ailleurs semé la division, le désordre et les émeutes.

Farel passa peu de jours à Neuchâtel; il s'en retourna à la Neuveville, où il avait intenté un procès au curé, et de là reprit le chemin du pays de Vaud.

Quelques jours avant Noël, les réformés de Morat demandent à MM. de Berne de leur donner Farel pour pasteur, et, au mois de janvier, sur l'ordre des « Nobles, puissants, pieux, prévoyants et sages l'Advoyer et Conseil de Berne », Farel s'établit à Morat pour y poursuivre l'œuvre de réforme.

Cette ville forte était un lieu bien choisi de rayonnement et de résistance. L'infatigable Dauphinois pouvait, de là, revoir ses conquêtes passées, étendre dans l'évêché de Bâle ses incursions, et surveiller la région toute proche de Neuchâtel, où il venait de semer des germes d'agitation. Quand les questions sont posées, il n'est au pouvoir de personne de les empêcher de s'imposer. Et la petite cité, serrée entre ses murs autour de son château, était en proie à une effervescence très vive, à la fois de pensée et d'intrigue.

Farel mit à profit cette année 1530 pour évangéliser les villages du Vully et les territoires de l'Evêque de Bâle. Il a tant de fougue, il use de telles violences de langage que Berne doit lui enjoindre de se modérer. Il harcèle les populations et ne se tient jamais pour battu.

Sa tactique, c'est d'entretenir, par des interventions fréquentes et brèves, la flamme qu'il vient d'allumer.

Ses partisans insistaient auprès de Berne, comme auprès du réformateur, pour qu'on provoquât un vote populaire, tant ils étaient certains d'être en majorité. Mais leurs Excellences étaient mieux renseignées que les bourgeois impatients et que Farel lui-même, sur l'état des esprits. Elles interdirent à leur bouillant serviteur de prendre des initiatives et lui recommandèrent d'éviter les outrances qui pourraient nuire à leur cause et à la sienne. Elles chargèrent leurs agents d'empêcher qu'on ne brûle les étapes, car, si, comme il était probable, le plus grand nombre se prononçait en faveur de la tradition, la prédication de l'Évangile serait, dans la suite, absolument défendue. Il valait mieux, pensaient-elles, obtenir du gouverneur et du Conseil la promesse de laisser libre l'exercice de l'un et de l'autre culte, et qu'il soit loisible aux bourgeois d'aller soit au prêche, soit à la messe. Elles écrivaient, en ce même temps, à Georges de Rive et à Guillemette de Vergy, pour leur enjoindre de se borner à la gérance des choses temporelles, et de laisser à leurs sujets le soin de conduire leurs âmes.

Il ne paraît pas, hélas, que MM. de Berne aient souvent mis en pratique les conseils si sages qu'ils donnaient aux autres. Lorsque les catholiques étaient, en quelque endroit, mis en minorité, l'intolérance était établie en principe, agressive et impitoyable. On laissait briser les images, brûler les reliques, et la langue si savoureuse du XVI^e siècle n'avait pas assez de truculence pour railler ou maudire « l'abomination papistique ». Une femme sera bientôt condamnée à 10 florins d'amende, à Neuchâtel, pour avoir été vue un chapelet entre les mains.

C'est un devoir d'élémentaire loyauté que de reconnaître ces choses. Mais il faut dire aussi que le XVI^e siècle n'a pas connu la liberté de conscience, et qu'il fallait être victime de l'intolérance pour en soupçonner l'injustice. Nous aurions tort de juger les hommes de cette époque avec trop de sévérité. Papistes et réformés ont rivalisé d'intransigeance.

Le 8 août, le lundi avant la Saint-Laurent, le Conseil fait la réponse que voici à « Nobles seigneurs, MM. les Ambassadeurs transmis de la part de très excellents et puissants seigneurs, MM. de la renommée Ville de Berne.

« ...Tels qu'ils sont, comptent que la Parole de l'Évangile soit
 « prêchée et dénoncée purement et journallement es heures compétentes et lieux qui sera advisé par la Seigneurie. Et ceux et celles à
 « qui il leur plaira de l'aller ouïr le pourront faire pour leur salut,
 « et ceux ou celles à qui il plaira aller ouïr messe et autre service
 « qui se fait à l'Église, semblablement le puissent faire, sans que nul,
 « l'un à l'autre en général ou en particulier, se doivent dire injure
 « les uns aux autres pour cette cause en quelque manière que ce soit,
 « disant: Je suis meilleur que toi, je crois mieux que toi ou autrement.
 « Ainsi ambes parties (les deux parties) veulent et entendent vivre
 « en paix ensemble, comme Jésus-Christ nous commande. Et ce jus-

« qu'à ce que plus amplement le doux Jésus ait inspiré leurs esprits
« à mieux son saint vouloir entendre. »

Cette résolution suave était inspirée par la crainte plus que par la vertu, puisque, un mois après, le Conseil de Berne écrit à Georges de Rive pour se plaindre de ce qu'il a fait publier une défense d'assister aux sermons des prédicateurs évangéliques.

Entre temps, Farel, dont on a dit que le repos était antipathique à son caractère, prêchait ça et là « par les villages circonvoisins ». Le 15 août, jour de l'Assomption de la Vierge Marie, il s'en alla au Val-de-Ruz avec son clerc Antoine Froment, originaire du Dauphiné, comme son maître, et de vingt ans plus jeune que lui. Farel parla dans la matinée à Cernier, puis, ayant dîné en compagnie de Pierre Pury, bourgeois de Neuchâtel qui avait assisté au sermon, tous trois reprirent le chemin de la ville où le réformateur devait prêcher le même jour encore.

Comme ils passaient à Valangin, près de l'Eglise, voici qu'ils rencontrèrent six ou sept prêtres qui, ayant sans doute reconnu le réformateur, ou soupçonné son identité, entreprirent de disputer avec lui. Ce fut un échange très vif d'arguments et de citations, de latin et de français. Et comme Farel n'avait point encore acquis cette douceur de la colombe qu'Oecolampade lui souhaitait naguère, et que, d'ailleurs, les esprits étaient fort excités à ce moment dans notre pays, la discussion bientôt s'acheva en échauffourée.

Les trois réformés s'en allaient, ils venaient de passer le pont lorsqu'ils constatèrent qu'ils étaient suivis, tandis que des fenêtres du château, des voix féminines les harcelaient d'injures communes à l'époque: « Juifs, Sarrazins, hérétiques! etc. » Pierre Pury fit presser le pas à Farel qui prit les devants, mais cela n'empêcha pas les poursuivants de les atteindre. Pury, voyant leurs intentions hostiles, tenta de les dissuader, mais ce fut en vain. Farel fut frappé, tiré par les cheveux, bousculé. Des femmes, dont une dame d'honneur de Guillemette et sa fille s'acharnèrent sur le prédicant avec un bâton et une tige de fer, cependant que Pury réussissait à lui épargner et à éviter lui-même un coup d'épée qui aurait pu être fatal. Puis survint un certain Cordier, chanoine de Valangin, qui culbuta le réformateur, sur lequel tous à l'envi cognèrent, de sorte que, dit Pierre Pury, dans la déposition qu'il fit devant le Seigneur de Colombier, « son visage était tout en sang et on ne lui connaissait point face d'homme ». Alors ils le traînèrent jusque devant une chapelle qui se trouvait au pied du château, et ils le firent agenouiller en lui disant: « Adore ton Dieu qui est dans cette chapelle et dis-lui qu'il te sauve. Crie pardon à Notre-Dame! » et ils heurtaient sa tête contre le mur. Mais Farel répondait invariablement « qu'il voulait « adorer Jésus-Christ, le Sauveur du monde, en demandant justice. »

On ne se fût pas borné à ces mauvais traitements, si l'on n'avait eu peur des conséquences. La crainte de Berne dans notre pays, c'était le commencement de la sagesse. Aussi le réformateur fut-il

conduit au château et sommairement lavé avec un peu d'eau; après quoi, il revint à Neuchâtel. Il porta plainte aussitôt, et les agresseurs furent condamnés « pour faire bonne mine » dit une chronique. « Toutefois, aucune punition n'en fut faite, et même le prêtre « qui avait le mieux battu Farel mangeait tous les jours à la table « de la Dame, pour sa récompense. »

Pour les tempéraments vigoureux, de telles aventures sont des excitants. Au cours du mois de septembre, Farel, abandonnant toute prudence et faisant fi de la convention du 8 août, afficha dans la ville des placards injurieux « contenant ce que s'ensuit, que tous ceux « qui disent la messe sont méchants, meurtriers, larrons, renieurs de « la passion de Jésus-Christ et séducteurs du peuple, et qu'ainsi le « voulait soutenir et prouver par la Sainte-Ecriture ».

Les prêtres lui intentèrent un procès pour atteinte à leur honneur et ils souhaitaient vivement que ce fût enfin l'occasion du bannissement de Farel. Celui-ci, insensible aux réquisitoires qu'on pouvait faire contre lui, n'avait rien d'autre en vue que de pouvoir, une fois de plus, convaincre d'erreur ses adversaires. Il remit à Pierre Chambrier, Maire de Neuchâtel, « aucunes remonstrances pres- « chées par Guillaume Farel de l'état du pape, afin que ceux qui « par ignorance ont été abusés retournent à pureté évangélique, « délaissant leurs iniquités, et Dieu leur sera propice. »

Les sept articles de ce document furent lus à l'audience du 24 septembre, présidée par Pierre Chambrier, tenant le bâton judiciaire et treize bourgeois et Conseillers de la Ville. Il y eut harangue du réformateur et réplique des chanoines, et le tribunal, craignant les suites du jugement qu'il prononcerait, renvoya l'affaire à une instance supérieure, au Conseil de Besançon, lequel déclarera, à son tour son incompetence et décidera de remettre le tout au prochain concile général ou à l'empereur.

En ce même automne de l'an 1530, Farel eut un autre procès qu'il fit lui-même au vicaire Antoine Aubert. C'était le jour de la Saint-Matthieu, et le dit vicaire était devant sa porte, lorsque passèrent deux bourgeois, Jehan Perregaud et Pierre Jacques. Comme il les invitait à boire en sa maison et que tous deux refusaient, disant qu'ils allaient boire en la maison de ville, il leur demanda: « Vous venez d'entendre le prêcheur? »; ils répondirent que non. Alors Aubert d'ajouter: « Vous faites bien de ne pas ouïr cet hérétique ».

Claude Perrin, qui était près de là, recueillit ce propos et le redit à Farel qui porta plainte. Il faut dire que l'accusation d'hérésie était, en ce temps, la plus grave qui soit. Mais ici encore, on se rend compte que Farel cherchait occasion nouvelle d'agiter les esprits et de proclamer la doctrine réformée. Le vicaire défendit par des arguments bibliques la vérité de son imputation, et le réformateur répondit par un mémoire intitulé: « Jésus sur tout et rien sur lui »*).

*) Jésus au-dessus de tout et rien au-dessus de Lui.

On renvoya encore l'affaire à la Cour de Besançon. Sur l'intervention de Berne, Neuchâtel la reprit, et, pour la seconde fois, s'abstint de conclure. On s'en remit alors à l'évêque de Lausanne. Il fallut l'insistance de la République amie de Farel, pour que MM. de Neuchâtel consentent à trancher eux-mêmes le différend.

On s'étonnera peut-être que, dans une esquisse aussi brève de l'histoire de la Réformation neuchâteloise, nous fassions mention de ces incidents menus et irritants, qui pourraient prendre, dans l'esprit d'un lecteur chagrin, plus d'importance qu'ils n'en ont, et l'empêcher de voir, par delà les détails, la beauté de l'œuvre divine qui s'accomplissait chez nous. Il nous a paru néanmoins utile de montrer, par ces exemples, dans quel état d'esprit une petite ville pouvait être, lorsque les idées qui agitaient l'Europe faisaient irruption dans ses murs. Cette vision de la réalité nous garde d'une idéalisation fautive, en même temps qu'elle nous fait comprendre mieux la force et la faiblesse de la Réforme. Mais Dieu règne quand même.

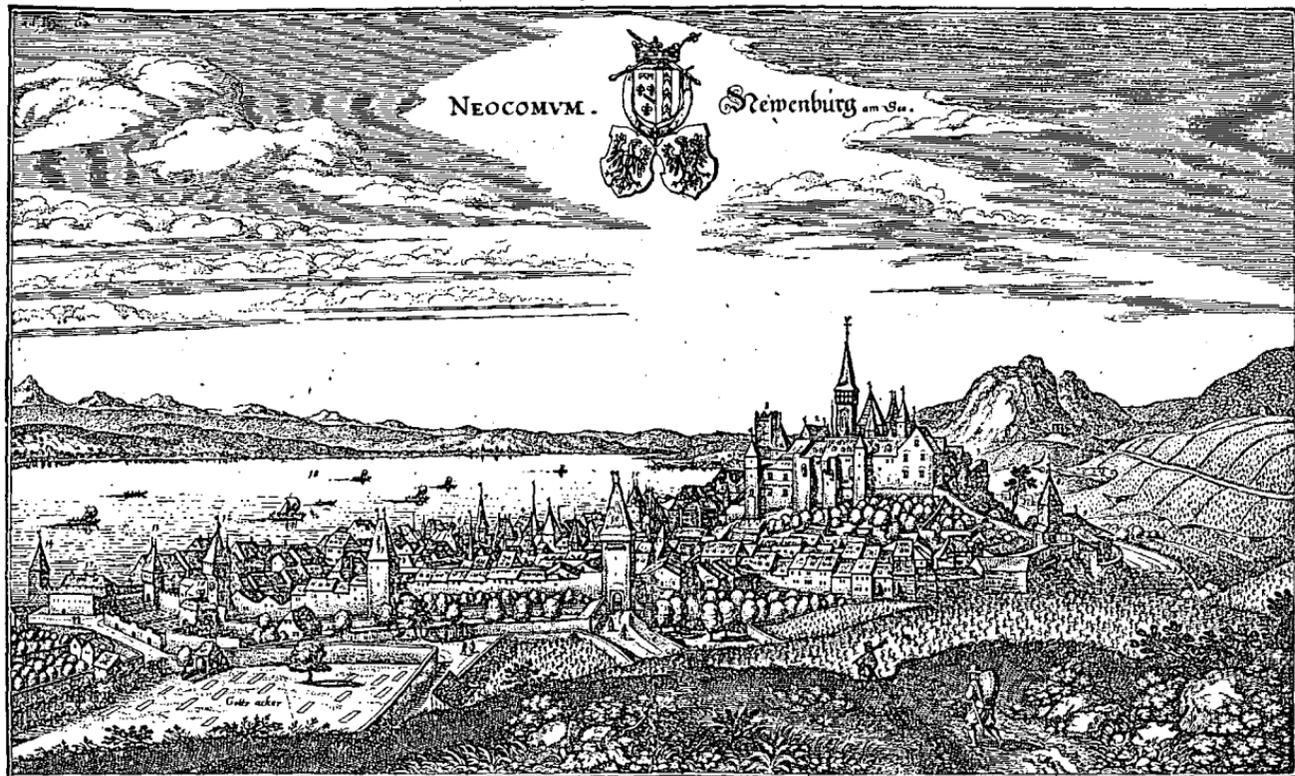
Les mois passaient. On imagine ce que pouvait devenir une cité de 3,000 habitants à peine, surprise par la plus grande révolution des temps modernes, contrainte de sortir des soucis habituels de son petit ménage et de prendre parti dans un débat universel.

Farel avait obtenu de prêcher à la Chapelle de l'Hôpital. Il aspirait, sans doute, à autre chose; mais, en attendant mieux, Antoine Froment n'avait-il pas bien dit: «Ainsi que Christ était autrefois né dans une étable, pauvrement aussi à Neuchâtel, l'Évangile naissait en ce lieu». Les prédicants ne se contentaient pas, d'ailleurs, de ces occasions légalement offertes de prêcher la Réforme. Ils parcouraient les environs et parlaient hardiment, si peu favorables que fussent parfois les circonstances.

Le 23 octobre 1830, Farel va à Corcelles. C'était un dimanche. Il entre dans l'Église. Sitôt que le curé a terminé son prône, Farel se lève et s'apprête à battre la controverse. Or les fidèles ne l'entendaient point de cette oreille. Plusieurs l'empêchent de placer un mot, clamant qu'il est hors l'Église. «Hérétique! lui crie-t-on, purge-toi! Nous ne voulons pas qu'un hérétique nous prêche! Va, fils de Juif...». Le tumulte et l'opposition furent tels que le réformateur dut battre en retraite et s'en aller.

Il rentra à Neuchâtel pour y prêcher, l'après-midi, en la Chapelle de l'Hôpital. Sans doute, sa mésaventure du matin l'avait mis en état d'exaspération et en veine d'éloquence. Ses auditeurs, plus nombreux que jamais, furent galvanisés par sa parole, et, lorsqu'il demanda «s'il convenait qu'ils fissent moins d'honneur à l'Évangélique que les papistes n'en faisaient à la messe», et si, puisqu'on chantait celle-ci dans la grande église, l'Évangile ne devait pas aussi y être prêché, des cris s'élevèrent de toutes parts: «A l'Église, à l'Église!».

La foule entraîne Farel, et Farel entraîne la foule. L'étroite rue du Château est comme un torrent déchaîné qui remonterait vers sa source. Les fenêtres se garnissent de têtes apeurées. Seul St. Guil-



- | | | | | | | | | |
|---------------------------|-------------------|-----------------|------------------|----------------------------|------------------|------------------------|------------------|--------------------|
| 1. Vñr. Frauen kirch. | 3. Die Vestung. | 5. Stets haufe. | 7. Der Neu bau. | 9. Abgesen. Schönen haufe. | 11. Hunds thür. | 13. St. Mairinen thür. | 15. Thostenthür. | 17. Pöhlentz haif. |
| 2. Das Fürstliche Schloß. | 4. Das Kornhaufe. | 6. Die Metzty. | 8. Füllers thür. | 10. Wie Bürger thür. | 12. Spital thür. | 14. Port Salomon. | 16. Spital. | 18. Der See. |

Neuchâtel 1642 (reproduit dans le grand ouvrage du Comité Farel)

laume, debout sur sa fontaine, considère d'un regard immobile et sercine l'assaut du sanctuaire que la piété des générations lui a dédié. *) Les chanoines esquissent une résistance dont ils voient bientôt l'inutilité, et le peuple s'engouffre dans l'Eglise Collégiale.

Passant outre aux protestations des prêtres, Farel monte en chaire, et la tradition rapporte « qu'il fit, ce jour, un des plus forts sermons qu'il eût encore faits. » Alors les assistants, qui traduisent l'Evangile à la façon du XVI^e siècle, s'acharnent sur les images, les tableaux et les autels. Le gouverneur essaie d'intervenir, il est débordé et se borne à faire sauver du désastre ce qui peut l'être encore.

Or, il se trouva que, ce jour-même, les soldats neuchâtelois qui étaient partis quatre semaines auparavant et s'étaient joints au contingent des Confédérés pour voler au secours de Genève menacée, revinrent en leur ville. Les bourgeois se portèrent à leur rencontre et leur firent, sans doute, un accueil à la fois enthousiaste et « humide », comme disent les Américains. Quand la nuit fut tombée, les gens d'armes entraînent leurs compagnons de Bienne et de la Neuveville vers les demeures des chanoines qu'ils tentèrent de forcer. Les menaces de Georges de Rive les retinrent de poursuivre leurs violences. Mais le lendemain, lundi 24 octobre, ils remontèrent à la Collégiale avec tous les « évangéliques » — parmi lesquels la plupart des Conseillers — et firent, à l'aide de pioches, de haches et de marteaux, un saccage impitoyable de crucifix et de statues.

On se partage les hosties, on fait voler en éclat l'effigie de Notre-Dame et celle de Saint-Jean; on malmène les chanoines qui osent résister, on précipite les débris dans le Seyon. Les bourgeois échauffés courent jusqu'aux chapelles dispersées dans la ville et dans les environs parachever leur œuvre.

La pensée se reporte instinctivement à certaines scènes de fureur iconoclaste que l'Ancien Testament nous raconte. Et il faut avouer que cette façon de faire triompher la vérité s'inspirait de l'intolérance judaïque plus que de l'enseignement évangélique. On ne voit guère Saint-Paul poussant les Ephésiens à violer les sanctuaires de Diane. Il lui suffisait de leur faire connaître Jésus-Christ, et il y mit le temps. C'est par l'Esprit qu'il menaçait l'idolâtrie.

Lorsque papistes et réformés se taxaient mutuellement de Juifs, ils n'avaient tort ni les uns, ni les autres. Juifs, ceux qui, comme Salomon dans sa gloire, accueillaient dans le temple du Dieu vivant, les Baals et les Astartés. Juifs aussi, ceux qui, à l'imitation d'Elie et de Josias, détruisaient les idoles et maltrahaient leurs prêtres.

Trois jours après ces exploits, Farel écrivait: « Par la grâce de Notre Seigneur, nous avons (maintenant pour prêcher) lieu beau et large; car il fait beau voir ce qui a été nettoyé de l'Eglise, en laquelle (à cause des) autels, (on) ne pouvait avoir place, fors après dîner. »

*) St. Guillaume, patron de Neuchâtel, avait sa statue sur la fontaine qui est aujourd'hui surmontée d'un griffon. Une des chapelles de la Collégiale lui était consacrée.

Le 26 octobre, Georges de Rive réunit le Conseil général de la bourgeoisie, qui comprenait le Conseil des Vingt-quatre (Petit-Conseil) et le Conseil des Quarante (Grand Conseil), et il proposa d'exclure tous ceux qui avaient pris part à l'émeute. Alors, tous les conseillers se déclarèrent gagnés à la Réforme. Le gouverneur a beau les conjurer de réfléchir aux conséquences de leur révolte et de leur enjoindre de combattre la « luthérienne religion ». Ils s'y refusent obstinément.

La cause de l'Évangile avait fait en peu de temps d'immenses progrès dans le peuple et chez les dirigeants. Quinze jours plus tôt, le Seigneur de Prangins avait pu écrire à la comtesse Jeanne: « La plupart de cette ville, hommes, femmes, tiennent fermement à l'ancienne foi et n'ont jamais voulu consentir aux outrages qui ont été faits. Les autres sont jeunes gens de guerre, forts de leur personne, ayant le feu à la tête, remplis de la nouvelle doctrine, ayant part et faveur des Seigneurs de Berne. »

Les catholiques neuchâtelois songèrent à faire appel aux cantons catholiques pour prendre leur revanche. Georges de Rive les en dissuada, et, de part et d'autre, tant les vaincus que les vainqueurs, demandèrent l'arbitrage de Messieurs de Berne.

Le 4 novembre, trois ambassadeurs de la République amie et protectrice entraient dans la cité conquise par Farel. La discussion fut très chaude, si grande était l'excitation des uns et des autres. Les évangéliques réclamaient le vote immédiat, tant ils étaient sûrs d'être en majorité, et impatientes de contraindre le peuple tout entier à la foi nouvelle. Ils se déclaraient « prêts à obéir à la Souveraine en toute chose où il lui plaira les commander, sauf et réservé icelle foi évangélique, en laquelle ils veulent vivre et mourir ».

Quant aux catholiques, ils protestaient « d'être bons et fidèles bourgeois à l'égard de Madame et de lui faire service jusqu'à la mort ».

Georges de Rive s'opposa tant qu'il put à la demande des réformés. Il dut pourtant céder, et le vote eut lieu, ce même 4 novembre, pendant l'après-midi, sur la terrasse de la Collégiale. Par dix-huit voix de majorité, la Réforme triompha. « Ce jour-là, la papisterie prit un grand saut », dit Guillaume Farel.

Tôt ou tard, les choses en seraient venues là. Les Bernois disaient, avant le plébiscite: « Tournez-vous de quel côté vous voudrez, si, passerez-vous par là, car nos Seigneurs supérieurs jamais ne les veulent abandonner. »

On établit aussitôt le statut de la situation nouvelle: « Ambes parties vivront désormais en paix, en fraternel amour ». La messe sera abolie dans la ville. Elle ne sera tolérée que dans la chapelle particulière du Château pour la famille régnante et le gouverneur.

Mais la Réforme avait à faire à forte opposition, de sorte qu'elle ne put pas s'imposer en réalité aussi promptement que sur le parchemin. Georges de Rive et les siens avaient le sentiment d'être victimes d'un coup de force et ne croyaient pas que la révolution maintiendrait

longtemps ses positions. Il avait obtenu des « évangeliques » la promesse de respecter l'Abbaye de Fontaine-André, les paroisses et les monastères du comté, et de ne plus inquiéter ni les prêtres ni les tenants de l'ancienne foi. Il gardait au Château quelques reliques précieuses dont il espérait bien qu'elles pourraient être un jour rendues à la dévotion des fidèles, et secrètement il favorisait la tradition vaincue.

Les mois qui suivirent furent sombres et agités. La peste régnait en Suisse. Du côté catholique, on pensait que cette « mortalité de pestilence » était le fruit de l'hérésie. A Neuchâtel, on n'entend parler que de procès, de disputes et de plaintes. On célèbre en cachette des baptêmes et des messes. Les Quatre-Ministres ont une politique hésitante. Les réformés se plaignent sans cesse à Berne. Le 22 décembre, on apprend que les papistes méditent de passer à l'action directe. On les menace d'intervention bernoise et le gouverneur se résigne.

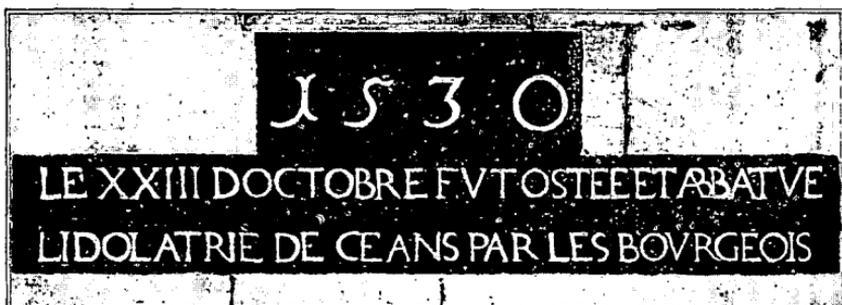
Durant l'hiver, les esprits peu à peu se calmèrent, de sorte que Farel s'en retourna à Morat, d'où il devait porter l'Evangile à Avenches, à Orbe et à Grandson. Le Conseil mit à sa place Antoine Marcourt, réfugié lyonnais qui sera, de 1531 à 1537, pasteur en titre de Neuchâtel. Il fallut, le 20 mars encore, que Berne délèguât Watteville, Bitzius Archer et J. Tribolet, pour signifier aux bourgeois, sur un ton qui n'admettait pas de réplique, qu'on ne tolérerait désormais aucune réaction. Le 6 mai, enfin, un mois après que la sœur de Charles Quint, Eléonore, eût été couronnée reine de France à St-Denis, François d'Orléans vint à Neuchâtel pour y régler les questions pendantes, celle, en particulier, de l'attribution des biens d'Eglise. Il n'obtint pas ce qu'il souhaitait d'obtenir, à savoir la totalité de ces biens; il dut se contenter, pour l'Eglise vaincue, d'une indemnité annuelle de 12,000 livres, que les réformés, d'ailleurs, estimaient abusive et injuste. Il reconnut alors, et le gouverneur avec lui, le triomphe de la Réforme dans la principauté.

Le souvenir de ces événements fut gravé plus tard sur le chapiteau de la chaire en deux vers latins, qui signifient :

Lorsque brilla le 23^e soleil d'octobre,

Le soleil de la vie brilla aussi pour la ville de Neuchâtel.

On peut lire aussi, sur l'un des piliers de la Collégiale, l'inscription lapidaire que voici :



IV. La conquête s'étend

Nous avons vu que Farel, à maintes reprises, a parcouru les « villages circonvoisins » et que d'autres avec lui ont peu à peu répandu partout le goût de la réforme. La révolution d'octobre et novembre 1530 à Neuchâtel stimula le courage des minorités évangéliques de la campagne. Il est vrai aussi que l'adhésion des environs à la foi nouvelle consolida le fragile triomphe du début et le rendit durable.

On ne saurait raconter ici, par le menu, l'histoire de cette conquête. Elle semble pourtant n'être faite que d'incidents et manquer de grandeur. Les intérêts temporels se mêlent étrangement aux préoccupations religieuses. Il n'y a que tiraillements, procès, doléances, récriminations, correspondances aigres. On aurait tort, néanmoins, de ne voir que cela. Ce sont les symptômes d'une crise plus profonde. L'Esprit sourdement travaille, et le temps viendra où l'Evangile aura marqué de son sceau tout un peuple d'artisans et de paysans qui se laisse malaisément gagner, mais qui ne renie plus ce qu'il a un jour conquis.

A. Dans la Seigneurie de Valangin.

La Seigneurie de Valangin, vassale de Neuchâtel, englobait le Val-de-Ruz et les Montagnes, sauf la Chaux-des-Taillères (Brévine), La Chaux-du-Milieu et les Ponts-de-Martel. Au XV^e siècle, la piété devait y être assez négligée, si l'on en croit la relation que firent les délégués de l'évêque de Lausanne d'une visite aux Eglises de la Seigneurie. Tous les sanctuaires étaient délabrés, misérables et mal-propres. Mais lorsqu'en 1497, Claude d'Aarberg, succédant à son père, reprit le pouvoir, on le vit apporter le plus grand soin à la restauration des édifices religieux. Il en fit même construire de nouveaux, comme l'Eglise collégiale de Valangin, « église bien belle et plaisante », dit un document du temps, richement dotée de prébendes; celle de Cernier — l'ancienne n'était plus utilisable — celle des Brenets, celle de la Sagne, celle de La Chaux-de-Fonds, enfin, une chapelle qui dominait Valangin, à l'endroit nommé « Sur Biolley ».

Au moment de la Réforme, Claude était mort, laissant sa succession à René de Challant, son petit-fils. Celui-ci, issu d'une famille illustre du Val d'Aoste, jouait grand rôle à la cour de Savoie. Il était aussi fastueux qu'endetté. On le représente avec une barbe noire, un nez en bec d'aigle, l'air sombre, inquiet et désabusé. Il exprime parfaitement la devise de ses armoiries, qu'on dirait tirée de l'Ecclésiaste: « Tout est monde, et le monde n'est rien. »

René de Challant, très hostile à la Réforme, était rarement à Valangin. Il avait chargé son maître d'hôtel, Claude de Bellegarde, de gouverner en son nom, en s'appuyant sur les conseils et la vigilance de sa grand'mère, Guillemette de Vergy, qui résidait en sa Seigneurie. « Le Rouge » — c'était le surnom qu'on donnait au gouverneur, à cause de la couleur de ses cheveux — était détesté des populations et haï des Neuchâtelois. Sa dureté fut pour quelque chose dans le succès de la Réforme au Val-de-Ruz.

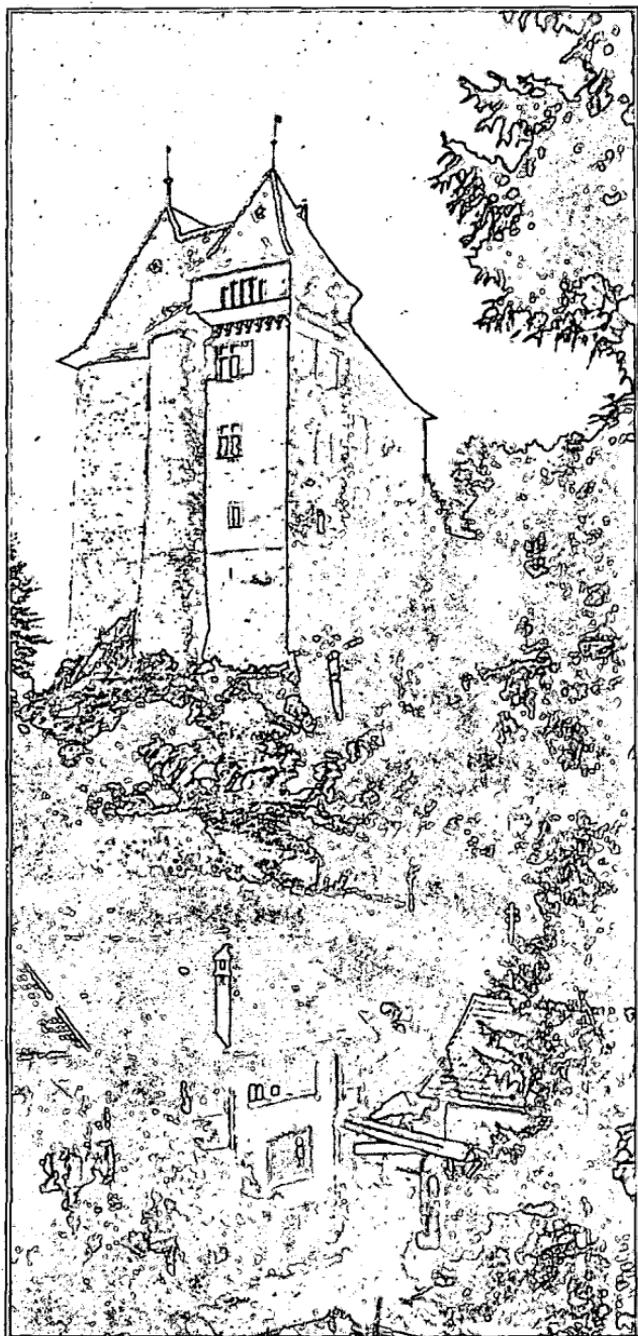
Quant à la « pauvre ancienne dame », comme elle s'appelait elle-même elle était très attachée aux anciens usages, bienfaitrice aux églises et aux prêtres, tenace, avisée, mais sans horizon, de sens pratique, économe, dévote, à la répartie prompte et juste, bonne pour ses amis, quelquefois même pour ses sujets, impitoyable à ses ennemis, sans miséricorde pour les fauteurs de désordre.

Le clergé devait être assez inculte et peu zélé. Il faut cependant excepter de ce jugement des hommes comme Philibert de Chollex, curé d'Engollon, qui était prêtre apostolique, Etienne Dumont, curé de Fontaines, qui était maître ès arts, Etienne Besancenet, curé du Locle, dont la piété et la dignité ont imposé grand respect à tous ceux qui l'ont connu.

Le peuple paysan du Val-de-Ruz vivait misérablement. Un économe du comte écrivait en 1544: « Les temps sont si mauvais et il y a si peu de ressources que les sujets qui se sont affranchis veulent émigrer », ne pouvant payer leurs charges. Les « taillables » étaient, parmi les diverses conditions sociales, les plus à plaindre. Et lorsqu'on voit la Réforme s'implanter en premier lieu dans les deux villages où les taillables étaient en majorité, Dombresson et Cernier, on peut en inférer que la révolution religieuse a été favorisée par le mécontentement et la pauvreté d'un peuple serf.

Pourtant ni les prédicants, ni la République de Berne n'utilisèrent cette aigreur paysanne. En 1529, quelques taillables ayant refusé de payer la taille, furent condamnés durement par MM. de Berne, qui étaient intervenus comme arbitres. Et le servage ne disparut que grâce aux embarras financiers de René de Challant qui vendait chèrement et volontiers des lettres de franchise.

La Réforme est entrée au Val-de-Ruz, en même temps par Neuchâtel et par le Val de St-Imier. Dès 1528, elle était remontée la vallée de la Suze, et l'on avait imposé, l'année suivante, un prédicant à St-Imier. Quelques mois plus tard, MM. de Bienna vidèrent toutes les Eglises de leurs autels et supprimèrent le Chapitre de St-Imier de qui,



Château de Valangin
(Photographie Boissonas, Genève)

jusqu'alors dépendaient la paroisse de Dombresson et son annexe de Savagnier. En mai 1530, ils appelèrent Farel à Dombresson, à cause des sympathies qu'ils savaient exister pour la foi nouvelle chez les taillables mécontents. Puis, ils offrirent aux prosélytes de leur envoyer un prédicant à demeure. Ceux-ci répondirent: « A votre bonne grâce, nous nous recommandons tant humblement que nous pouvons en vous remerciant de la peine que vous avez prise pour le salut de nos âmes... Nous vous remercions et aussi le bon Dieu qui vous en a inspiré. Car nous sommes convenus d'un (commun) accord d'ouïr l'Évangile et de le suivre, si tant est qu'il nous soit admissé; et aussi, très redoutés Seigneurs, ne l'ayez point à déplaisir de ce que... nous ne reportons pas nous-mêmes la réponse. Car nous doutons que notre Dame de Valangin n'en eusse ci-après souvenance sur ceux qui vous porteraient la réponse. Parquoi (c'est pourquoi) rescrivons, afin que singulière personne n'en soit chargée...

Les paroissiens de Dombresson. »

Bienne se hâta d'installer un prédicant en la personne de Pierre Marmod, des Geneveys-sur-Coffrane, entré dans les Ordres en 1520, et depuis peu acquis à la Réforme. Le prêtre titulaire de Dombresson, Guillaume Gallon n'en continua pas moins de célébrer la messe et ce fut une période de contestations entre les deux desservants, entre MM. de Bienne qui réclamaient les dîmes perçues jadis par les chanoines de St-Imier, et Guillemette de Vergy qui interdisait qu'on les payât.

La dame de Valangin était fort émue des progrès de l'hérésie dans sa Seigneurie. En février 1531, elle envoya son gouverneur à Berne pour faire admettre son droit de maintenir parmi ses sujets l'obéissance aux anciens usages. Claude de Bellegarde, échoua dans sa mission, et on lui faisait savoir, quelques semaines après, « qu'il ait à s'abstenir de toute rigueur envers les braves gens, qu'il ne réclame d'eux aucune amende pour avoir entendu la Parole de Dieu, qu'il restitue celles qu'il a exigées, et les laisse en repos ».

Guillemette feignit de ne pas comprendre, et nous la comprenons un peu. En effet, le 18 février, Farel s'en allait à Dombresson, où MM. de Bienne étaient impatients de provoquer un « plus », en la compagnie d'Henry Bonvespre et d'Estienne l'Arbalétrier, bourgeois de Neuchâtel, peut-être encore de quelques autres. Comme ils arrivaient près du château de Valangin, ils entreprirent d'abattre à coups de pierre la croix qui surmontait la chapelle, où il avait été, le jour de l'Assomption, si fort maltraité. Puis, après cet exploit, Farel se mit à prêcher devant l'Église St-Pierre, traitant les prêtres et les chanoines, avec sa véhémence coutumière, de « larrons et meurtriers ».

On ne peut en vouloir à la « pauvre ancienne dame » d'avoir écrit alors à Berne une lettre de protestation contre ces violences, dont elle disait: « Ce ne sont point choses selon l'Évangile et les commandements de Dieu, disant que l'on ne doit faire à autrui ce que l'on ne voudrait être fait à soi-même, que l'on doit aimer son prochain

« comme soi-même... Je ne crois point que ce soit selon les vieux « Évangiles: s'il y en a de nouveaux qui fassent cela faire, j'en suis « ébahie... » Et comme elle prévoit que ses doléances ne serviront de rien: « Moi et mon pays sommes contraints, et je connais que c'est un « monde nouveau, auquel signorie est forcée, justice rompue et loyauté « perdue. »

Farel donc, ce 18 février, se rendit à Dombresson. Ses compagnons et lui pénétrèrent dans l'Eglise au moment où Guillaume Gallon disait la messe. Farel de l'interrompre aussitôt: « Pauvre homme, « ne voulez-vous point cesser de ainsi blasphémer le nom de Jésus- « Christ? » — « Véritablement, je ne sais pas que je le fasse, car, « quand je le connaîtrais, je ne le ferais en aucune manière », répond le curé. — « Donnez-moi votre livre, s'il vous plaît, et je vous montrerai « comment vous renoncez pleinement la mort et la passion de notre « Seigneur Jésus-Christ, lequel s'est offert pour nous une fois, n'ayant « plus besoin de s'offrir plusieurs fois, étant sacrificateur éternel, non « pas semblable aux sacrifices lévitiques, et par icelle seule oblation « sommes purgés de nos péchés. »*)

La discussion se poursuit; et Gallon vaincu enlève son étole et son surplis et déclare renoncer à la messe. Farel s'exhorte à ne se confier qu'en Dieu, et, « par la vertu et le vouloir du Seigneur, à cette heure, furent abattus et brûlés les idoles du dit Dombresson. »

Mais les catholiques s'étant plaints à Valangin, Claude rétablit l'ancien culte et ordonna au curé de le célébrer à nouveau. Le « pauvre homme », tirillé, hésitant, bouleversé, céda encore.

Farel continua ses pérégrinations missionnaires en plusieurs endroits du Val-de-Ruz. C'est à ce moment peut-être, qu'il faut placer cet épisode rapporté par la tradition avec une telle constance qu'il pourrait bien être vrai. Le compagnon qu'il avait avec lui se serait précipité sur un officiant, au moment de l'élévation, lui aurait arraché l'hostie disant au peuple agenouillé: « Ce n'est point ici le Dieu qu'il « vous faut adorer; Il est là-haut au ciel, en la majesté du Père, et « non dans les mains du prêtre, comme vous le croyez. Ce n'est pas « ce Dieu de pâte, mais plutôt le Dieu vivant ». Farel était monté en chaire et avait prêché, d'une voix tonnante, couvrant le tumulte, jusqu'à ce que, submergé par l'émeute, il ait dû s'échapper. « Dieu, dit la chronique, les délivra pour ce coup ».

Il est par contre certain que Farel était à Engollon, le jeudi 23 février, et qu'il y parla, malgré l'opposition des fidèles. On comprend que cette méthode de l'action directe ait ulcéré le cœur de dame Guillemette, mais on n'est pas sûr que, si MM. de Berne ne lui avaient inspiré une salutaire crainte, elle n'ait ordonné des persécutions pires et plus cruelles que les démonstrations véhémentes des

*) Voir Hébreux 7, 18, 27. Selon la doctrine romaine, chaque fois que le prêtre célèbre le mystère de la messe, le sacrifice de Jésus-Christ se renouvelle et, par la transsubstantiation, le vin devient sang du Sauveur et l'hostie chair du Sauveur.

« évangéliques ». De sorte que, sans justifier les audaces de Farel, nous pouvons ne pas nous émouvoir trop des plaintes de Guillemette.

Berne, d'ailleurs, n'entendait pas qu'on compromît la cause de la Réforme par des scandales inutiles. Ils écrivirent aux Quatre-Ministres « d'y mettre ordre et remède, que force, volonté, ni violence, au dit lieu ou autres, par vos gens ne seront faits ».

Une autre fois encore, Guillemette protesta parce que Farel est monté dans la chaire de Valangin sans autorisation, et qu'il y a fait longue harangue. « Et bien que je sois venue là pour ouïr la messe et que je leur aie dit moi-même qu'ils laissassent dire et ouïr la messe, il n'en a pas moins parlé longtemps. »

Le 4 juin 1531, une bande de Neuchâtelois montèrent à Valangin. Depuis quelque temps, Guillemette prévoyait et redoutait. Le « Rouge » avait fait acheter du plomb et de la poudre d'arquebuse, et « accourir les épées ». C'était le jour des « Bénissements ». « Les Luthériens, » écrit Etienne Besancenet, curé du Loclé et ancien prévôt du chapitre de Valangin, dans son journal, ruinèrent les autels du dit Valangin, dépecèrent les armes et sépulture de Monseigneur, que Dieu pardonne, déchirèrent les livres de l'Eglise, pillèrent les prêtres et firent de grandes vitupères à Madame. Dieu veuille que ce soit la fin ». C'est le son d'une cloche. Pour savoir exactement ce qui se passa, il faudrait entendre celui de l'autre.

Il semble qu'Antoine de Marcourt, pasteur de Neuchâtel, ait été de la partie et qu'il ait prêché, ce jour-là, sur la place du bourg, à moins qu'il ne faille reporter au 29 mars 1532 la mission du dit Marcourt.

La dame de Valangin tenta encore de provoquer une réaction en sa faveur. Mais les idées nouvelles s'infiltraient de toutes parts et on avait intérêt à ne pas contrarier leurs Excellences bernoises.

L'année 1532 vit arriver de nouveaux prédicants qui s'installèrent à demeure. Ainsi, Christophe Fabri, dit Libertet, à Engollon et Boudevilliers, auquel succéda bientôt Jean de Bétencourt. Dombresson et Savagnier étaient desservis par Marmod et Cugnier, de Villars. Il se pourrait que Jean de Bély, natif de Crest, compagnon de Farel, ait commencé dès ce temps-là son ministère à Cernier, de même que Pierre Simonier, que Claude de Bellegarde expulsa pour avoir passé outre à ses ordres en baptisant un enfant.

Le peuple était en majorité gagné, soit par conviction, soit par lassitude, soit par intérêt. Il faut dire aussi que le clergé romain, découragé d'officier dans des églises vides, réagissait faiblement et paraissait résigné à abandonner la partie.

Les gens de Coffrane restèrent plus longtemps que les autres attachés à l'ancienne foi. Le 4 avril 1532, Guillemette de Vergy écrivait à Georges de Rive: « Mes bonnes gens de la paroisse de Coffrane me sont venus prier et humblement supplier de leur faire dire messe à l'église du dit lieu, et les faire servir de messes et autres sacrements et cérémonies d'église, ainsi que anciennement ils

« étaient accoutumés ». Or, Coffrané était annexe de l'Eglise de Corcelles. Il n'est pas certain que le gouverneur ait pu donner satisfaction aux réclamations de ces fidèles tenants de la tradition.

Durant l'été de cette même année, Guillemette se rendit au Locle où se célébrait la fête de la Madeleine, et elle interdit à Marcourt, qui s'y trouvait aussi, de prendre la parole. Besancenet fit son prône en toute liberté et le prédicant dut se taire.

La réforme était à peine apparue dans les Montagnes. D'abord, parce que, possédant plus de franchises que les sujets du Val-de-Ruz, ils n'avaient pas, au même degré, le stimulant de la misère. Le Maire du Locle, d'autre part, Guillaume Brandt, était un très fanatique ennemi des idées nouvelles. Il est vrai que quelques évangéliques du Locle avaient écrit à Berne, le 13 septembre 1530, pour se plaindre de l'impossibilité où ils étaient d'ouïr la Parole de Dieu. Interrogée par MM. de Berne, Guillemette répond « qu'elle ignore le goût des gens du Locle » pour la réforme. Elle avoue pourtant, dans la même lettre, avoir interdit les assemblées non autorisées par elle, et leur avoir enjoint « de vivre comme leurs prédécesseurs qui s'en sont bien trouvés ».

La tentative de Marcourt, en 1532, eut donc peu de résultats et les « évangéliques » du Locle vécurent un certain temps encore dans l'isolement et sous la férule de messire Guillaume Brandt.

D'ailleurs, l'année qui suivit marque une contre-offensive catholique dans la Seigneurie de Valangin. La messe est rétablie à Savagnier; Guillaume Gallon est revenu au papisme et intente un procès, devant les juges de Valangin, au prédicant Marmod. Ce dernier réclame l'appui de Bienne, qui prend auprès de Guillemette, la défense de son serviteur. La dame refuse de leur donner satisfaction. Alors Berne intervient et destitue le curé Gallon.

Le 4 juin, Antoine de Vergy, archevêque de Besançon et frère de Guillemette, accordait une indulgence de quarante jours aux fidèles qui iraient faire leurs dévotions en l'Eglise St.-Pierre.

Les partis se tranchent; les convaincus se dressent les uns contre les autres; les incidents se multiplient; un prêtre est assailli en chemin et malmené; des bandes de Neuchâtelais font des incursions iconoclastes, et Berne est obligé d'y mettre ordre.

D'autre part, un prédicant, du nom d'André Pignol, est emprisonné à Valangin. Les coutumes catholiques renaissent dans les villages. Les prêtres baptisent clandestinement et donnent les sacrements. L'abbé de Morimont, pour rendre plus illustre la Collégiale de Valangin fait don à Guillemette de Vergy de quelques ossements, reliques des onze mille vierges, dont Calvin disait, dans son « Traité des reliques »: « outre cent charretées d'ossements qui sont à Cologne, il « n'y a à grand-peine ville en toute l'Europe qui n'en soit remparée, *) « ou en une église ou en plusieurs. »

*) Protégée comme d'un rempart.

Il faut attendre l'année 1536 pour voir la Réforme s'établir définitivement. Sous l'impérieuse pression de Berne, rendue plus forte par la conquête du pays de Vaud, la Seigneurie de Valangin dut se résoudre à organiser l'église nouvelle. Coffrane, les Geneveys et Montmollin dépendaient de la paroisse de Corcelles. Boudevilliers, Malvilliers et la Jonchère étaient desservis par Neuchâtel.

Quant aux Montagnes, elles eurent aussi leur heure.

En juin 1536, trois « amateurs de l'Evangile », Pierre Maillard, Jehan Robert et Courthenin Perret, soutenus par Etienne Jacot-Descombes, vicaire du curé Besancenet, dénonçaient à Berne la malveillance de Guillaume Brandt. « Nous avons grande crainte de cestuy homme pour « le tēps advenir, car il est homme fin et plein de cautelles *) pour « reprendre les pauvres gens et les persécuter comme il a fait par « cy-devant contre la parole de Dieu. »

Guillemette resta sourde aux injonctions de Berne, qui envoya finalement au Locle J. J. de Wâtteville, Seigneur de Colombier. Brandt fut arrêté et conduit à Berne. Ce fut le signal de la conquête. La Réforme se répandit subitement. Besancenet renonça à sa charge et se retira en « la grande ville de Morteau », où il mourut au printemps de l'an 1539.

Etienne Jacot Descombes fut le premier pasteur du Locle, de 1536 à 1550. Guillaume Matile, desservant de la Sagne, neveu de Besancenet se retira au couvent des Franciscains de Soleure et fut remplacé par le prédicant Maître Simon, auquel succéda Pierre Besson. Les pasteurs de la Sagne et du Locle prêchaient alternativement à La Chaux-de-Fonds qui eut plus tard un titulaire en la personne de Pierre Legrand. Quant aux Brenets, on y plaça dès 1536 un certain Nicolas Parent qui fut en relations fréquentes avec Calvin. **)

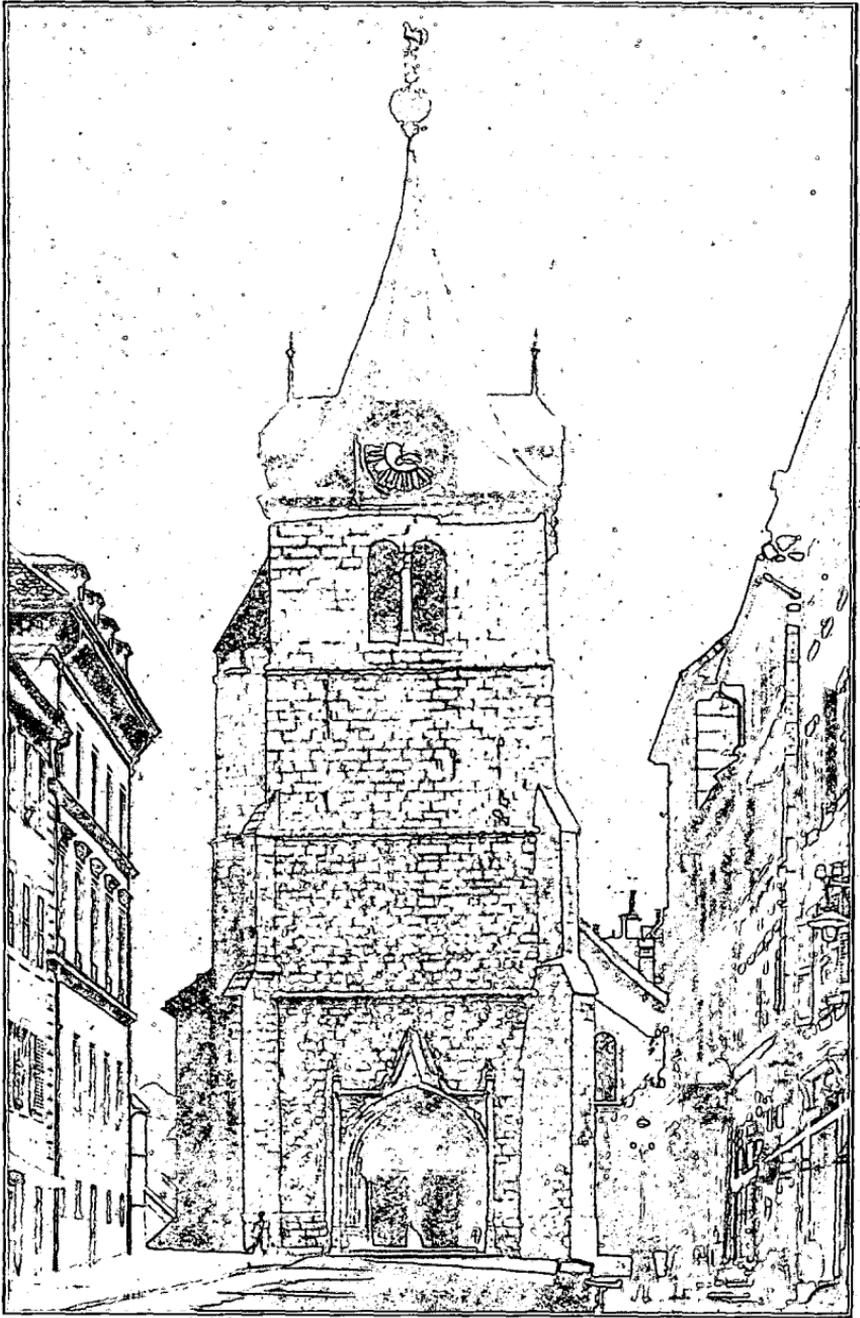
Il est juste de mettre en relief la figure très digne du curé du Locle. Etienne Besancenet avait dû céder sa place de prévôt du Chapitre de Valangin à un intrigant de fâcheuse mémoire, Claude Collier, et s'était retiré dans les Montagnes où il exerça un ministère de fidélité et de paix. En l'année 1519, il avait fait un pèlerinage en Terre Sainte, dont il revint avec le titre de Chevalier du Saint-Sépulcre. C'est lui qui fit bâtir la tour de l'Eglise du Locle et qui y fit suspendre la grande cloche. Il a laissé un « mémoire de ce qui s'est passé au Locle », dont l'original n'a jamais été retrouvé.

B. Dans le Comté de Neuchâtel

On a cru longtemps, sur la foi d'une tradition, que la Réforme était entrée dans le pays de Neuchâtel par Serrières, dont le curé aurait accueilli Farel avec sympathie, envers et contre les ordres de ses supérieurs. L'étude de la correspondance des réformateurs a réduit à néant cette croyance et enlevé à Emer Beynon la gloire d'avoir été un précurseur.

*) Ruses.

**) Ce ministère de Parent aux Brenets n'est pas absolument prouvé.



Le vieux moulin du Locle
(Photographie Robert)

Il semble, au contraire, que lorsque Farel prêcha pour la première fois à Serrières, il rencontra l'hostilité du prêtre qui l'injuria, souleva contre lui ses ouailles et s'évertua à le faire taire. La paroisse dépendait du Chapitre de St-Imier auquel MM. de Bienne se substituèrent, après la dispersion des chanoines. Les nouveaux maîtres firent pour Serrières ce que Berne avait fait pour Neuchâtel. Ils y favorisèrent de toute leur autorité la prédication évangélique. Emer Beynon était un homme de très médiocre culture, de plus médiocre valeur spirituelle encore. Comme il avait tenté d'entraver la Réforme à St-Imier, en interpellant au milieu de son prêche le prédicant Jehan Du Pasquier, ses maîtres et seigneurs lui firent de telles menaces qu'il jugea prudent d'adhérer aux usages nouveaux et qu'il renonça à dire la messe. Ce dont ses paroissiens qui, au dire de Jean-Pierre Rollet, maire de Deseux, « étaient bons chrétiens et avaient pris la droite bonne loi chrétienne », lui gardèrent terrible rancune. Ils se refusèrent à payer à Bienne les dîmes qu'ils avaient dues jusqu'alors aux chanoines, et traitèrent fort peu courtoisement leur ancien curé. Celui-ci chercha protection: Farel et les « évangéliques » le soutinrent, mais sa situation était précaire et douloureuse de sorte qu'il s'en alla du pays et prêcha la Réforme près d'Anemasse. Plus tard, en 1537, il revint à Serrières.

Ici, comme ailleurs, la Réforme progressa d'incident en incident. Au début de 1531, un certain Germain Martin, de Deseux, adepte de la foi évangélique, avait dit devant quelques témoins: « Nous avons vécu par ci-devant comme Juifs ». Jean Fornachon, très attaché à la tradition, ayant été blessé par ce propos, lui fit un procès. Ce fut l'occasion pour Antoine Marcourt, de rédiger pour sa défense un plaidoyer où il exposait toutes les bonnes raisons de la Réforme. Martin fut acquitté par ses juges et la foi nouvelle fit un pas de plus.

A Corcelles, la situation du catholicisme était forte. Le prieuré bénédictin, fondé en 1092, était comme une redoute bien armée. L'Eglise St-Pierre et St-Paul, desservie par le prieur Rodolphe de Benoit, dépendait de Romainmôtier, et étendait son influence jusqu'à la chapelle filiale de Coffrane. Le prieur combattit âprement la Réforme, mais la raison du plus fort était, en ce temps-là déjà, la meilleure. Farel fit nommer en cette paroisse un prédicant du nom de Jacques Le Coq, qui y enseigna l'Evangile avec succès de 1532 à 1536. La lutte religieuse se compliqua, comme en d'autres lieux, de chicanes temporelles. Le Seigneur de Colombier prétendait avoir droit aux revenus du prieuré; un compromis établi par le Gouverneur de Neuchâtel en 1535 régla le différend.

Ce Seigneur de Colombier, Jean-Jacques de Watterville était, on l'a vu plus haut, agent de MM. de Berne, et, par conséquent, de la Réforme. Il décréta, sans se soucier de l'avis de ses sujets, que son fief serait réformé, et contraignit le prêtre à s'enfuir. Il fit appel à un ancien curé du diocèse de Lausanne, Jehan Fatton, homme plein de piété, de droiture et de douceur évangélique, qui entreprit de faire

l'éducation des âmes, et de transformer en réalité ce qui n'était encore qu'une fiction politique.

Mais les paroissiens d'Auvernièr se montrèrent, pendant un temps, assez récalcitrants et refusèrent de donner les prémices que leur Seigneur exigeait d'eux. Condamnés à une forte amende, ils durent se soumettre bon gré, mal gré.

Les conflits de l'ordre temporel, qui compliquent l'histoire de la réformation dans notre pays et qui déçoivent ceux qui s'attendaient à des événements de plus haute portée, ont pour cause l'enchevêtrement extrême des conditions politiques. Ainsi le prieuré de Bevaix, fondé en 998, appartenait à la fois aux Seigneurs de Neuchâtel, de Vaumarcus et de Colombier. L'esprit nouveau s'infiltra dans la paroisse de Bevaix à la faveur des difficultés que provoquait la perception des revenus dont François d'Orléans avait chargé Henri Vouga, Châtelain de Boudry, et que le prieur Jean de Livron avait confiée au curé. Farel y était venu prêcher. Il avait été attaqué par les moines, chassé du village et battu. Berne y avait mis bon ordre.

La minorité évangélique ayant réclamé un prédicant, on installa un Français, Fortunat Andronicus, qui fut bientôt remplacé par un cousin du curé, Jehan Droz. Quant aux réformés de Boudry, ils furent remis aux soins d'un certain Thomas de la Planche, dit Barbarin, Dauphinois comme Farel, natif de Crest, qui avait dû s'enfuir de Paris après l'affaire des Placards, et que le Parlement fit citer à comparaître sous peine d'être condamné au feu par contumace. Il a laissé le souvenir d'un homme pieux et cultivé, dévoué corps et âme à la cause sainte.

Les « Comptes de la Bourserie » de Neuchâtel enregistrent les dépenses faites en 1531 par les bourgeois qui ont reçu l'ordre d'accompagner un prédicant à Cortaillod. On sait qu'en 1533, Antoine Froment exerçait le ministère dans ce village. L'un des premiers pasteurs, Hugues Gravièr, fut brûlé vif à Bourg-en-Bresse, en janvier 1552, souillé d'ordures et lapidé par une populace fanatisée.

Au début du XVI^e siècle, la ville de Boudry, siège d'une châellenie et d'une Cour de Justice, formait avec les villages de Bôle, Rochefort, Les Grattes et Brot, la paroisse de Pontareuse, dont l'église se trouvait à l'endroit où l'antique route romaine, la Via d'Etra, passait sur la Reuse. Cortaillod, jusqu'en 1524, y était aussi englobée, et n'en fut jamais tout à fait séparée.

Or, il y avait des dissensions menues et constantes entre les éléments si divers qui constituaient cette immense paroisse. Les curés de Bevaix et de Pontareuse se refusaient à desservir encore la chapelle St.-Nicolas, de Cortaillod. D'autre part, les prédicants s'y étaient maintes fois fait entendre; de sorte que des minorités impatientes s'étaient formées un peu partout.

Neuchâtel envoya Froment dans cette région. Après avoir séjourné à Cortaillod, Froment s'établit à Bôle, et se heurta à l'énergie et

à l'hostilité du curé de Pontareuse, Claude Gauthier. Celui-ci entendait empêcher par tous les moyens la Réforme de progresser parmi les membres de son troupeau, de sorte que les chroniques parlent de violences et de persécutions dirigées contre ceux qui osèrent sympathiser avec les prédicants.

Ce prêtre, pourtant, ne niait pas que l'Eglise eût besoin d'être purifiée, mais, affirmait-il, « Jésus-Christ dit que s'il portait témoignage « de soi-même, son témoignage ne serait véritable. Mais ils viendront » des étrangers, l'un de Paris, l'autre de Lyon, l'autre de je ne sais « d'où, et ils se feront appeler Maîtres, l'un Maître Antoine, l'autre « Maître Guillaume, Froment, orge, avoine, contre ce que Jésus-Christ dit » (Matt. 23, 8).

La résistance de Gauthier n'empêcha pas que la prédication évangélique, sous la pression de Berne et de Neuchâtel, fût établie à Pontareuse, dans l'Eglise même, à la condition que le prêche s'achevât avant l'heure de la messe. Cette cohabitation de frères ennemis devait être la cause de troubles et d'échauffourées. En novembre 1533, les catholiques entrent au milieu du sermon et l'interrompent. L'auditoire se lève, la bataille s'engage et les envahisseurs sont repoussés. Il y eut des coups et des blessures, heureusement pas de mort.

Pendant un temps, la messe se célébra à Boudry. Les chicanes continuèrent. En sept mois, il n'y eut pas moins de cinquante réclamations « d'évangéliques » molestés.

Le jour de Noël fut l'occasion d'une scène épique, dont le récit détaillé nous a été conservé. Les Réformés des Grattes et de Bôle, envoyèrent aux Quatre-Ministreaux, une plainte en bonne et due forme. Les archives de Neuchâtel possèdent le procès-verbal de l'audience et celles de l'Etat, la déposition d'Antoine Froment, contre le curé de Pontareuse.

Gauthier, ayant célébré deux messes consécutives, s'attarda encore pour vexer les « luthériens » qui attendaient dehors.

Lorsque ceux-ci entrèrent dans l'Eglise, il y eut bousculade. Le prêtre arrache à Pierre Pettavel, le calice qu'il avait pris pour la Sainte-Cène. Froment s'écrie :

« Allons, hors d'ici, et je vous dirai la parole de Dieu, là où « vous voudrez ». On échange des horions et des coups. « Chiens, chiens, crient les gens de Boudry, à la Reuse! » Les témoins ont vu Gauthier brandir un épieu, un autre son épée, quelques-uns, des fléaux à battre le blé. La bataille n'eut pas d'ailleurs de trop sanglantes conséquences et les « évangéliques » se retirèrent à Trois-Rods.

Mais ce fut l'occasion d'un long procès où Froment put exposer et combattre les erreurs de la « papisterie ».

La Réforme se propagea insensiblement et sûrement dans le peuple très conservateur du Vignoble, et, dès le moment où, en 1537, Henri Vouga, châtelain de Boudry, se mittra à la favoriser, on peut dire qu'elle triomphe sur toute la ligne.

A la Béroche, la révolution fut faite par le Seigneur de Vau-marcus, Claude de Neuchâtel, qui avait souveraineté sur elle. En juin 1531, il écrit à Berne, qu'il a aboli la messe à St.-Aubin.

« Puisque c'est moi qui suis leur Seigneur, je n'ai pas à tenir compte de l'opposition de la majorité. J'ai pris la ferme résolution de me soumettre à l'avenir à la Parole de Dieu, et de sacrifier pour elle ma vie et mes biens. »

Deux Cordeliers étaient venus, peu de temps auparavant, prêcher contre l'hérésie, avec une grande violence. Les réformés neuchâtelois s'étaient plaints à Berne; le curé de St.-Aubin, âgé et faible, ne se sentait pas la force de lutter, et Claude crut opportun de plaire à ses puissants protecteurs. Il fit appel à Claude Clerc, qui fut le premier pasteur des Bérochoux, contraints à la Réforme. Deux ans plus tard, Claude ayant intérêt à flatter Fribourg, remit la messe en honneur. Ce ne fut pas pour longtemps. MM. de Berne, sollicités par les gens de Saint-Aubin, lui parlèrent un langage qui le fit « retourner », comme ils disaient, « sur le chemin de la vérité ».

**

Au XVI^e siècle, le Val-de-Travers comprenait la Seigneurie de Travers-Noiraigue, dépendant des Seigneurs de Vaumarcus, et la Châtellenie de Vauxtravers, dépendant de ceux de Neuchâtel. Ses habitants se répartissaient en trois paroisses: *Môtiers*, avec un prieuré de Bénédictins où Georges de Rive offrit asile, en 1530, aux chanoines de Neuchâtel. C'était la paroisse-mère, avec l'Eglise St.-Pierre, et elle englobait Couvet, Noiraigue, Fleurier et Boveresse, *St.-Sulpice et Buttes*, et *Les Verrières*.

Les chanoines qui, dans la pensée du gouverneur devaient maintenir, dans cette vallée retirée, l'intégrité de la foi traditionnelle et des anciens usages, déçurent les espoirs qu'on fondait sur eux. Leur âpreté au gain, leurs réclamations et leurs exigences leur aliénèrent l'estime de la population. Celle-ci, d'autre part, était fort travaillée par la propagande des bourgeois de Neuchâtel.

Dès 1532, les aventures commencent. Louis d'Orléans se plaint de ce que son oncle, le prévôt Olivier de Hochberg, a été outragé. Le banderet Antoine Dubied est révoqué de sa charge pour avoir fait venir des prédicants et pour avoir incité le peuple à tomber « en la loi luthérienne ».

A Couvet, Jacquet Petitpierre, frère du curé de St.-Sulpice, discutant avec son cousin Grandpierre, partisan de la Réforme, s'écria: « Il vous siérait bien de vivre comme vos prédécesseurs, lesquels ont vécu comme gens de bien ». Réplique de l'interpellé. Petitpierre s'échauffe et maudit les prédicants qui prêchent « la parole du diable. »

Il n'en fallait pas plus pour allumer l'incendie. Les Quatre-Ministres le citent en justice.

Des haines locales, attisées par les bavardages et par les calomnies, mêlées aux affaires d'argent et aux rancunes personnelles rendent peu glorieuse l'histoire de ces années de transition. Pourtant, les

idées font leur chemin, les passions s'usent et l'inévitable révolution s'opère.

Les chanoines se dispersèrent les uns après les autres; plusieurs curés passèrent à la réforme, tandis que d'autres s'en allèrent. Et les prédicants purent lentement grouper autour de leurs chaires les fidèles hésitants ou désemparés.

Guérin Muette, un Méridional, remplaça à Môtiers le curé Barrelet. Il eut pour successeur Gaspard Carmel, Dauphinois, élève de Calvin, qui épousa Catherine Farel, nièce du réformateur.

À Buttes, le curé Thomas Petitpierre devint le pasteur de sa paroisse. On raconte que, si les hommes le soutenaient, les paroissiennes, par contre, s'en allaient aux Verrières pour y faire leurs dévotions. Il fallut du temps pour que maris et femmes soient unis dans la même foi.

Aux Verrières, enfin, la messe fut supprimée en 1534, et Neuchâtel y mit un pasteur, Michel Doubté, qui avait exercé le ministère aux Ormonts-dessus et avait failli succomber dans une émeute aux environs de Lutry. Une tradition rapporte qu'une famille étant restée obstinément fidèle à l'ancienne foi, on lui concéda, dans l'Eglise désormais protestante, une chapelle où elle pût faire dire des messes. Si elle resté douteuse, il n'en reste pas moins que Georges de Rive enjoignait au maire des Verrières, le 1^{er} août 1534, de faire en sorte « que nul n'ait à faire, ni à donner aucun empêchement à ceux qui « oyent la messe et autres services en l'Eglise, ni semblablement à « ceux qu'il plaira d'ouïr la prédication. »

Il semble donc que les paroissiens des Verrières pratiquèrent, dès l'origine, une certaine tolérance mutuelle en célébrant dans le même lieu les deux cultes ennemis.

*
**

La propagation de la Réforme s'est faite d'abord par le prosélytisme ardent des laïcs, ensuite seulement par les missions des prédicants. Les Neuchâtelois qui étaient montés à la Collégiale, le 23 octobre 1530, entreprirent de fréquentes expéditions de conquête, et usèrent de la force autant et plus que de la persuasion. C'est ainsi que nous les avons vus saccageant l'Eglise de Valangin. L'an 1532, en représailles de la condamnation d'un certain Jean Hardy, à Dôle, ils marchent sur Morteau et font une rafle de bétail.

Au mois de mai 1531, « les luthériens de Neuchâtel ont ruiné les « autels de l'Eglise de St.-Blaise et de Fontaine-André », écrit Etienne Besancenet. Et il ajoute: « Dieu y mette fin! »

L'Eglise de Saint-Blaise relevait du Chapitre de Neuchâtel et avait pour curé titulaire Jean de Cueve, ou Coctenas, chanoine de Porrentruy et de Neuchâtel. Il ne résidait pas en sa paroisse qu'il faisait desservir par Messire Jacques Prince de Cormondrèche.

Farel y avait prêché, et Prince l'ayant insulté, soutenu par son oncle, lieutenant du dit lieu, une émeute avait éclaté, d'où le réfor-

mateur sortit à grand'peine, ayant couru de grands risques. Le prêtre et le magistrat furent emprisonnés, et les bourgeois de Neuchâtel, pour venger le prédicant, mirent au pillage l'Eglise de Jacques Prince et l'abbaye proche de Fontaine-André.

La Réforme, tôt après, gagna du terrain, et François Martoret de Rivier, homme de culture et de piété, devint le premier pasteur de St.-Blaise.

Georges de Rive, qui connaissait l'impétuosité de ses sujets, avait caché au château de Neuchâtel, des reliques, ornements et vêtements précieux de l'abbaye, dont les richesses étaient considérables, si l'on en croit l'inventaire dressé en 1536 par l'abbé, Messire Louis Colomb. Ce fut autant que les bourgeois iconoclastes ne purent mettre en pièces.

L'Eglise St.-Pierre, de Thielle, était desservie par le curé de St.-Blaise, Jacques Prince, qui semble avoir été assez négligent dans ses fonctions et auquel on substitua pour ce service, Antoine Thomassin, prédicant de Cornaux, Wavre et Epagnier.

Deux paroisses seulement, dans tout le comté de Neuchâtel, furent réfractaires à toute tentative de réforme, envers et contre toutes les pressions, menaces ou amorces de Neuchâtel et de Berne. Ce sont: Le Landeron et Cressier.

Rien pourtant ne fut épargné pour les conquérir. En août 1531 déjà, une troupe de Neuchâtelois projetait de s'y rendre, « d'y user de force et rompre les autels et idoles ». Berne s'y opposa. A part quelques exceptions, telles que cet Antoine Jacottet, de Cressier, qui avait labouré le jour du Vendredi-Saint et qui, plus tard, versa dans l'anabaptisme, ou que ce Marc Rosselet du Landeron, la population resta fermement attachée à l'ancienne foi.

Cependant, le prédicant Pignol y prêcha; le Châtelain de l'île St.-Jean, les chefs du parti réformé de Soleure, firent de leur mieux. Les bourgeois du Landeron gardaient leur Eglise en armes.

Lors même que MM. de Berne, en 1537, les pressaient, comme ils savaient le faire, « de prendre l'Evangile de Jésus et de délaisser les traditions humaines », que les Neuchâtelois leur imposaient un châtelain ardemment réformé, Jean Hardy, lequel fit venir aussitôt un prédicant, ils restèrent inébranlables.

En 1541, la majorité des habitants du Landeron et de Cressier, tenaient encore à la messe. Malgré l'éloquence très claire des chiffres, leurs Excellences ne s'avouèrent pas vaincues et tentèrent encore, et à maintes reprises, d'arriver à leurs fins. L'année suivante, nouvelle votation et nouvelle défaite de la Réforme. Berne écrit à Georges de Rive: « Puisque au Seigneur n'a plu de tirer les dits du Landeron, pour cette fois à son obéissance, il ne nous convient pas pour cela cesser ». Il y avait bien une minorité « d'évangéliques » à Cressier, mais qui s'augmenta si peu, que, lorsqu'en 1546, Georges

de Rive s'y rendit avec le prédicant Thomas Barbarin, ils y furent fort mal accueillis.

Cette résistance indomptable s'explique par l'appui que MM. de Soleure, en parfaite conformité de vues avec Jeanne de Hochberg, donnèrent au Landeron qui dépendait d'eux. Ils firent échec à toute entreprise de Berne, et surent galvaniser l'opposition de leurs fidèles combourgeois. On voit ici, comme ailleurs, le rôle considérable des influences politiques dans le triomphe ou la défaite de la Réforme.

Lignièrès, qui dépendait de la paroisse du Landeron, devait trois obéissances: au Seigneur de Neuchâtel, à l'Evêque de Bâle et à MM. de Berne. Mais il fallait tenir compte encore de la volonté conservatrice du Landeron. L'Evangile mit beaucoup de temps à s'y répandre. En 1543 encore, malgré la venue de prédicants protégés par le châtelain de la Neuveville, la majorité était en faveur de la tradition. La messe n'y fut abolie qu'en 1553.

Voilà comment, à travers de multiples vicissitudes, en dépit de la faiblesse des hommes et par la grâce de Dieu, la vérité évangélique a lentement conquis, et presque entièrement, notre pays neuchâtelois.

V. Les débuts de l'Eglise neuchâteloise

Le pays de Neuchâtel est le seul, en Europe, qui ait pu adopter la réforme contre la volonté de ses maîtres. Ceux-ci, foncièrement attachés au catholicisme, furent contraints de subir la décision de leurs fidèles sujets. Georges de Rive, écrivant à Jeanne de Hochberg, résumait en ces termes l'attitude des bourgeois: « Pour le fait de Dieu, concernant leurs âmes, le gouverneur n'a rien à leur commander, ni à leur faire empêchement. »

Il appartenait donc aux « évangeliques » d'organiser eux-mêmes leur Eglise. Mais comment l'auraient-ils fait, eux qui venaient de naître à la foi nouvelle et qui n'avaient pas eu le temps encore d'en tirer les conséquences, eux qui découvraient l'Evangile, mais dont les tendances, les habitudes d'être et de penser étaient encore passives et romaines? Ce furent donc les prédicants qui prirent autorité, qui gouvernèrent, décrétèrent, imposèrent ou inspirèrent. Il ne pouvait en être autrement. Encore, fallait-il que le clergé n'eût qu'une volonté: ne fût qu'un cœur et qu'une âme, ou, tout au moins, qu'il eût un chef.

Sans doute, le prestige de Farel était grand; mais dès 1531, il avait repris ses voyages et ne résidait plus à Neuchâtel. Plusieurs des pasteurs qui poursuivirent son œuvre chez nous n'adoptaient pas ses vues, de sorte que l'organisation de l'Eglise se fit à la longue, à travers de grandes difficultés.

Il faut attendre le retour de Farel, en 1538, et son établissement durable dans notre pays, pour voir surgir la figure très nette et très austère de l'Eglise neuchâteloise.

Ce serait trop long de raconter en détail l'histoire de ces premières années d'affranchissement et de recherche. Mais il est un fait qu'on oublie trop souvent, c'est que, si Farel a allumé l'incendie, il a laissé à ses compagnons d'armes le soin de l'entretenir et de l'étendre. Nous sommes donc redevables à d'autres encore qu'à lui du bienfait de l'Evangile retrouvé et de l'Eglise « réformée ».

Qu'on nous permette de dresser d'abord quelques silhouettes des pasteurs de ce temps. Après quoi, nous considérerons les fruits de leur travail: *le réveil de la vie intellectuelle*, l'école et les livres; puis, *le réveil de la vie morale*, l'organisation de la Classe et les exigences du ministère pastoral, la discipline de l'Eglise et les exigences de la vie chrétienne. Enfin, nous raconterons très brièvement les dernières années de Farel, jusqu'à sa mort survenue à Neuchâtel en 1565.

A. Portraits.

Antoine Marcourt fut pasteur à Neuchâtel de janvier 1531 à juin 1538. Il était natif de Lyon, docteur de Sorbonne, et devint, lorsque Farel l'eut appelé, l'un des ouvriers les plus entreprenants de la Réforme en Suisse romande. C'était un esprit fort cultivé, un caractère entier, un prédicateur de talent et un polémiste avisé et parfois violent.

Nous l'avons vu, prêchant à Valangin le jour du Vendredi-Saint de l'an 1532, et provoquant la plainte de Guillemette de Vergy: « outre mon vouloir et consentement, voulait entrer à mon église ». Dans l'été de la même année, il était au Locle, mais il n'y put parler. Il travaille avec Farel à la conquête de Grandson. À la célèbre dispute de Lausanne, qui s'ouvrit le 1^{er} octobre 1536, il fut l'un des champions les plus en vue de la cause réformée. Une chronique du pays de Vaud le décrit en ces termes: « Le premier octobre... heure de Vêpres, « prêche un prédicant de Neuchâtel, vieux et barbu, natif de Lyon, « lequel parla bien et modérément, sans aucun blâme, se nommant « Maître Antoine ».

Le Conseil de Neuchâtel l'appelle: « fidèle prédicateur du Saint « Evangile de Jésus-Christ ».

Dès 1538, il eut à Genève, après l'exil de Farel et de Calvin, un ministère difficile et douloureux, entravé par la calomnie. Il avouait à Farel son regret d'être venu en cette ville, qu'il quitta, d'ailleurs, après deux ans.

Thomas Malingre, qui fut aussi pasteur à Neuchâtel, dans son « Epistre envoyée à Clément Marot » (1542) dit de lui:

Tu as, Marcourt, Saige prédicateur
D'honneur divin très ferme zélateur
Ministre tel que Saint-Paul nous décrit
Lequel nous a plusieurs livres escrit.

En effet, Marcourt a écrit, soit sous son nom, soit à l'abri d'un pseudonyme, plusieurs pamphlets et traités, entre autres celui-ci, au titre facétieux: « Le livre des marchands, fort utile à toutes gens, nouvellement composé par le sire Pantapole, bien expert en telle affaire, « proche voisin du Seigneur Pantagruel. Imprimé à Corinthe, le 22 « d'août l'an 1533 ». Corinthe, c'était Neuchâtel. Il fut l'auteur, ou l'un des auteurs des célèbres Placards de 1534. On a de lui un « Petit traité très utile et salutaire de la sainte Eucharistie de Notre Seigneur Jésus-Christ ».

Il aurait bien voulu, après son départ de Genève, revenir à Neuchâtel où il avait exercé une influence prépondérante. Si les bourgeois désiraient son retour, Calvin, Farel et Viret s'y opposèrent de tout leur pouvoir. Ils estimaient que sa présence serait nuisible à la paix de l'Eglise. Ils parlaient, sans doute, d'expérience, et s'étaient à maintes reprises heurtés à ses volontés qui étaient différentes des leurs. Marcourt qui avait gagné la confiance de Berne, critiquait acerbement les opinions de ses collègues sur l'organisation de l'Eglise, sur le baptême et sur la Sainte-Cène. Il y avait eu, durant son ministère à Neuchâtel, des assemblées houleuses de la « Congrégation des prédicants », où il s'était montré autoritaire et susceptible.

Mais il mérite la gratitude d'un peuple auquel il a prêché avec vigueur et précision la Parole libératrice. Le gouverneur de Neuchâtel et le Conseil de la Ville le recommandaient, en ces termes, à l'Eglise de Genève: « Il a longtemps, c'est assavoir l'espace de près de huit ans demeuré avec nous, pendant lequel temps l'avons toujours trouvé homme de paix, d'honneur, de bon savoir, désirant et procurant à son pouvoir paix et tranquillité publique, qui est chose très requise et nécessaire à son office... Ils ont certaine confiance (qu'il leur sera) en grande consolation et entière édification ».

Christophe Fabri, dit Libertet. Il était né à Vienné, vers 1509, et avait commencé à Montpellier ses études de médecine. C'est à Lyon, probablement, qu'il changea d'orientation et se joignit aux réformés. On l'entendit à Neuchâtel dès 1531, puis Farel l'envoya à Boudevilliers, où il demeura huit mois. Dans sa « Vie de Guillaume Farel » Olivier Perrot *) raconte: « Ce Libertet, présenté à l'Eglise (de Neuchâtel) y fut reçu et, y ayant prêché quelque temps, il fut demandé et donné à l'Eglise de Boudevilliers, distante de Neuchâtel d'une heure, au Comté de Valangin, à certains temps, pour la délivrer des atteintes des chanoines de Valangin qui, depuis l'Eglise paroissiale d'Engolles, faisait une forte résistance aux progrès de l'Evangile. Dans l'espace d'environ huit mois, ayant mis cette Eglise en bon état, et autres voisines, et laissé en sa place un certain nommé Jean Brentancourt, il retourna à Neuchâtel ».

Fabri fut appelé à Genève, en 1533, puis à Thonon, où il prêcha pendant 10 ans. Neuchâtel le redemanda en 1546, il y resta 16 ans, puis, après un séjour mouvementé dans sa patrie, il revint chez nous passer la fin de sa vie.

On sait peu de choses de lui, mais trois faits incontestables suffisent à nous le faire tenir en haute estime. D'abord, il eut, plus que Marcourt, la confiance de Farel et entretenit avec lui une correspondance fraternelle et fréquente; ensuite, il fut étroitement lié avec Robert Olivetan, le traducteur si modeste et si remarquable de la Bible de Serrières; enfin, c'est lui qui proposa à Calvin de mettre à la direction de l'Ecole de Neuchâtel Mathurin Cordier, dont on sait l'in-

*) Pasteur à Neuchâtel dès 1637.

fluence considérable qu'il eut sur l'orientation des études protestantes en Suisse romande et dont Calvin, qui l'avait eu pour maître, avait fait son ami.

Pierre Viret. Parmi les compagnons de Farel qui ont travaillé chez nous; Pierre Viret est, sans doute, le plus digne d'être connu. Il faut lire le petit et délicieux ouvrage que M. Philippe Godet lui a consacré.*)

Viret fut pasteur à Neuchâtel de 1533 à 1536. Il avait déjà fait ses preuves dans son pays de Vaud et dans sa Ville d'Orbe, et avait donné tort à la prophétie d'un magistrat qui disait de lui: « Ce Viret a beau virer, il ne nous virera point ». Or, il les avait bel et bien virés.

Juste Olivier l'a décrit ainsi: « un jeune homme maigre, assez délicat, brun, avec de beaux yeux noirs. L'ensemble des traits, malgré une singulière disproportion dans la longueur du nez, n'a rien de heurté qui donne un aspect si extraordinaire à Mélanchton et à Farel; l'expression est vive, pénétrante; toute la figure bien arrêtée, mince, fine, allongée en pointe, mais dans un caractère insinuant, et non pas tranchant et dur, comme celle de Calvin... Il avait reçu de Celui auquel seul il les voulait consacrer les plus beaux dons: sensibilité, intelligence, vaste mémoire assidûment nourrie de l'antiquité, de la Bible et des pères, talent de parler et d'écrire avec entraînement. »

Peu après son arrivée à Neuchâtel, il reçut les stigmates du martyre, un prêtre l'ayant frappé d'un coup d'épée, un soir, près de Payerne, où il allait prêcher. S'il dédia aux Payernois son « Traité du vrai ministère de la vraie Eglise », il adressa aux Neuchâtelois son ouvrage « Des actes des vrais successeurs de Jésus-Christ. »

Il parle quelque part de la « grande amitié que vous (les Neuchâtelois) m'avez toujours portée, déclarant envers le serviteur l'amour et l'affection que vous portez au Maître. »

Calvin et Farel lui ont rendu les plus touchants témoignages et tous trois ensemble, si différents l'un de l'autre, ont été jusqu'à la fin profondément liés.

« Si Viret m'est ôté, écrivait le premier, en 1541, je suis plus mort que vif, et cette église est perdue ».

« S'il n'avait pas la conscience que c'est Dieu qui le presse, disait le second, jamais il n'entrerait en lutte avec personne ».

« Sa vie fut un perpétuel miracle », affirmait Théodore de Bèze. Et voici comment M. Philippe Godet le caractérise: « Esprit aimable, enjoué, imagination gracieuse et riante, ce théologien fut, en Suisse romande, au milieu d'un temps de luttes et de déchirements, le sourire de la Réforme. »

Thomas Malingre. C'était un ancien dominicain, converti à la foi nouvelle dès avant 1527, l'année où il prêchait à Blois contre la messe. Il était poète et ami de Clément Marot. Il habitait Neuchâtel depuis plusieurs années, lorsqu'il y fut nommé pasteur, en 1535. En effet,

*) Pierre Viret, par Ph. Godet. Payot, Lausanne 1892.

Pierre de Wingle avait imprimé quelques-uns de ses ouvrages plaisants par lesquels, sous un pseudonyme transparent, il répandait l'Évangile. On a de lui des « Chansons », une « Moralité de la maladie de Christ », à treize personnages, en laquelle sont montrés plusieurs abus « advenus au monde par le poison du péché et l'hypocrisie des hérétiques. Foy, Espérance, Charité, Chrétienté, Bon œuvre, Hypocrisie, « Péché, Le Médecin céleste, Inspiration, Laveugle, Son Varlet, Lapotaire, Le Docteur. » Il a laissé d'autres œuvres encore du même genre plus littéraire que religieux. Il aida à Olivetan pour la traduction de la Bible et fut à la dispute de Lausanne. Après un court ministère à Neuchâtel, il s'en alla dans le pays de Vaud où il mourut, en 1572, chez son fils, pasteur à Vuarrens.

Pierre Caroli, ancien aumônier de Marguerite de Navarre, fut nommé pasteur de Neuchâtel en 1536. C'est une figure inquiétante d'homme intelligent, ami des querelles, intrigant, vaniteux, savant et de conviction toujours mobile. À plusieurs reprises, on le voit passer de la foi réformée au catholicisme dans lequel d'ailleurs, il mourut. Caroli avait contribué à la réforme du diocèse de Meaux et subi l'influence de Lefèvre d'Étaples, avec lequel il travailla.

Farel, qui s'y connaissait en hommes, se méfia de lui toujours. Du ministère de Caroli à Neuchâtel on ne sait rien, sinon qu'il épousa une fille de Louis Maîtrejean, Maire de Rochefort. Il prit part aux grandes disputes dogmatiques de l'époque, car il avait forte culture, mais de manière à faire peser le soupçon sur Farel, Calvin et Viret, et à diminuer leur crédit dont il était peut-être jaloux. En 1537, il était pasteur à Lausanne.

Jean Chaponneau se trouva, après le départ de Marcourt en 1533, seul pasteur de Neuchâtel, et collègue de Farel jusqu'en 1545. Il était docteur en théologie, ancien moine de l'abbaye de St.-Ambroise de Bourges, et auteur de divers ouvrages. Il s'est rendu tristement célèbre par ses démêlés perpétuels avec Farel. Il n'avait pas la violence de son collègue, il n'avait pas non plus son désintéressement et son dévouement absolu à la cause de l'Évangile.

Antoine Froment, que nous avons vu aux prises avec le curé Gauthier, de Pontareuse, fut un des plus remuants ouvriers de la Réforme, l'un des plus décevants aussi. Il paraît n'avoir pas eu l'âme d'un pasteur, et avoir préféré l'aventure et le négoce au ministère. Calvin l'appelle: « ce beau prêcheur Froment qui, ayant laissé son « devantier, s'en montait en chaire, puis s'en retournait à sa boutique « où il jasant, et ainsi il faisait double sermon ». Et Viret écrivait: « Notre Froment a dégénéré en ivraie ». Il sortit bientôt des rangs du clergé, fut exclu du Conseil des Deux Cents, à Genève, et banni pour raison d'immoralité.

On le voit, la Réforme n'eut pas que des apôtres à son service et le développement de l'Église nouvelle fut entravée parfois par les

inconséquences de ceux auxquels elle avait fait confiance. Il n'est pas de page dans l'histoire du christianisme qui ne porte la marque de la corruption humaine, mais il n'en est pas non plus qui n'ait le sceau de Dieu. La victoire de l'Évangile, au XVI^e siècle, à travers tant de dangers, manifeste avec évidence qu'elle n'était pas avant tout entreprise de l'homme, mais œuvre de l'Esprit.

B. Le réveil de la vie intellectuelle.

L'école et les livres.

On connaît la page célèbre de Michelet sur la « révolution de la lumière ». « Calvin, qu'a-t-il fait surtout ? Une école. Non seulement la « haute école des héros et des martyrs, mais d'abord et principalement l'humble école qui commençait tout... »

« Qui n'admirerait Luther en le voyant, au moment le plus périlleux de sa vie, le plus tiraillé, le plus occupé, parmi ses disputes, ses lettres, ses prédications, ses leçons de théologie, entre un monde qui s'écroule et un monde qui commence, enseigner le soir aux petits enfants... »

« L'École, c'est le premier mot de la Réforme... »

Guillaume Farel avait à un très haut degré le souci de l'éducation. Voici un fragment du « Sommaire »* qui témoigne d'une pensée très saine et fort avancée pour l'époque :

...« Avec icelle Ecriture, le père et la mère et tous ceux qui ont charge et qui conversent avec leurs enfants, de fait et de parole doivent donner l'exemple à leurs enfants d'aimer, craindre et honorer Dieu : se donnant bien garde (combien petits que les enfants soient et qu'ils semblent ne connaître, n'entendre rien) qu'ils ne fassent, ne disent choses vilaines devant eux qui leur donnent aucun scandale. Car mieux vaudrait qu'on mit une meule de moulin au col de ceux qui leur montrent mauvais exemple, et qu'ils fussent jetés au plus profond de la mer. Il faut aussi apprendre les enfants de n'être point à charge à personne, de ne vivre oiseux, mais de profiter et secourir à son prochain, tellement que la vie soit à l'honneur et louange de Dieu et au profit du prochain, n'étant point sans rien faire. L'instruction donc sera de les apprendre à travailler à ce qu'ils seront plus idoines, apprenant métier ou labour de terre.

« Et selon la puissance des parents ou par l'aide de l'Église, qui à ce doit avoir égard, par ses membres principaux, par les pasteurs et le magistrat, et ceux qui ont charge du bien public, selon l'esprit et la capacité des enfants, qu'ils apprennent les langues principales, comme latin, grec, hébreux, afin que si Dieu leur donne la grâce de pouvoir enseigner et porter sa Parole, ils puissent boire en la fontaine et lire l'Écriture en son propre langage... »

*) Sommaire : brève déclaration d'aucuns lieux fort nécessaires à un chacun chrestien, pour mettre sa confiance en Dieu, et à ayder son prochain (1524 ou 1525).

« Aussi, pour voir comment Dieu est merveilleux en ses œuvres et comment les hommes sont muables, pourront voir et apprendre ce qui a été écrit de la nature des bêtes, arbres et herbes, et autres choses que Dieu a créées pour servir à l'homme; des diversités des gens et pays, lisant les histoires qui montrent les grandes mutations des villes, pays et royaumes, regardant aussi ce qui a été écrit pour le bon gouvernement des choses publiques, comme bonnes lois et ordonnances, pour tenir le peuple en paix et pour avoir jugement de ce qu'ils lisent ou qu'ils oyent. Pour aussi pouvoir montrer la faute de ce qui semble être et n'est point, qu'ils aient connaissance de la dialectique, pour s'en servir, non point pour s'y arrêter. Et pour coucher aussi ce qu'ils auront à montrer et dire, soient instruits en rhétorique, sans mépriser les autres arts libéraux, comme l'arithmétique, géométrie, musique et astronomie. Certainement ces sciences sont dons de Dieu, et ne faut, pour la pauvreté des hommes qui abusent des dons de Dieu, les condamner ni les rejeter, mais qu'on ne leur baille plus qu'il faut.

« Et afin que ce bien soit entretenu et qu'on ne tente point Dieu, que là où les écoles sont dressées, qu'elles soient entretenues, en réformant ce qui a besoin d'être corrigé, et y mettant ce qu'il faut; et là où il n'y en a point, qu'on en ordonne, et au lieu de la moine et des charges de la terre, qu'on regarde gens de bien, et de bon savoir, qui aient grâce d'enseigner avec la crainte de Dieu... »

Dès 1534, les prédicants furent souvent aussi les régents de leur paroisse, car on ne trouvait pas, autant qu'il en aurait fallu, des instituteurs de l'enfance. Farel eut l'heureuse idée de faire appel, pour l'école de Neuchâtel, à un certain Louis Olivier, alias Pierre Robert Olivetan, de Noyon, dont Théodore de Bèze prétend qu'il fut pour quelque chose dans la conversion de son compatriote et parent Jean Calvin. Ce jeune Français, érudit et modeste, très versé dans la connaissance de l'hébreu, fut à Neuchâtel d'abord de 1531 à 1532. Puis, ayant laissé ses hardes chez le pasteur de St-Blaise, il partit avec Farel et Sonier pour les vallées vaudoises du Piémont, où il traduisit, sur la demande des Eglises de cette région, la Bible en français. En 1535, il revint à Neuchâtel, et Pierre de Wingle, imprimeur, entreprit d'éditer l'œuvre d'Olivetan qui sortit de presse le 4 juin. Cette Bible, dite de Serrières, est la source d'où sont sorties toutes les versions françaises. Elle suppose une science considérable et fait le plus grand honneur à celui qui l'a faite. On connaît l'admirable préface qu'Olivetan mit en tête de cette traduction et qui reste une page immortelle de la littérature protestante.

C'est le lieu de rappeler l'activité considérable de l'imprimeur Pierre de Wingle, dit Picot Picard, venu de Lyon. Poursuivi pour avoir édité des livres séditieux et des pamphlets, il se réfugia à Genève, puis s'établit à Neuchâtel à la fin de l'an 1532.

Plusieurs des ouvrages de Farel, de Malingre, de Marcourt, ainsi que les Placards, sont sortis de ses presses. L'imprimerie de Serrières n'existait plus en 1550.

Il faut enfin dire un mot de Mathurin Cordier, grammairien et pédagogue de haute valeur, qui dirigea de 1538 à 1545, le Collège de Neuchâtel, et dont les « Colloques » sont restés justement célèbres. Autrefois maître de Calvin, au Collège de la Marche, à Paris, il était devenu son ami. Le réformateur de Genève l'associa étroitement à son œuvre et lui dédia, par reconnaissance, son « Commentaire sur la première épître de Paul aux Thessaloniens ». Il mourut peu après Calvin, le 8 septembre 1564, et le registre de la vénérable Compagnie des pasteurs porte, à cette date: « qu'il avait jusqu'à la fin servi en « sa première vocation d'enseigner les enfants et conduire la jeunesse « en toute sincérité, simplicité et diligence, selon la mesure qu'il avait « reçue du Seigneur ».

L'ouvrage admirable que M. Jules Lecoultre, professeur à l'Université de Neuchâtel lui a consacré, montre avec évidence que cette mesure fut grande.

C. Le réveil de la vie morale.

L'organisation de la Classe et les exigences du ministère pastoral.

La discipline de l'Eglise et les exigences de la vie chrétienne.

Bien que Farel fût loin de Neuchâtel, il n'ignorait rien de ce qui s'y passait. Il comprit aussitôt qu'une autorité civile ne saurait, elle seule, et sans l'aide d'un pouvoir spirituel, diriger les destinées de l'Eglise. Aussi, dès 1534, il fit reconnaître à la « Congrégation des prédicants », quelques droits dans l'admission des candidats au ministère et dans le choix des pasteurs. Ce fut l'origine de la « Compagnie des pasteurs » ou « Vénérable Classe », qui devint avec le temps la seule et suffisante autorité dans l'Eglise neuchâteloise. Le règne absolu de la Classe dura trois siècles et ne prit fin qu'en 1848.

Si l'on peut, après coup, regretter que les laïcs aient été trop longtemps privés d'une participation au gouvernement de l'Eglise, il faut reconnaître l'usage généralement intelligent que la Classe fit de son pouvoir; il faut considérer aussi qu'elle a sauvé l'Eglise en purifiant le clergé de ses éléments mauvais, et en maintenant les pasteurs unis les uns aux autres dans la crainte salutaire d'un contrôle mutuel. Nous avons vu que cette épuration n'était pas superflue dans les premiers temps; elle ne le fut d'ailleurs à aucune époque.

Farel avait horreur de l'épiscopat. Il préféra assurer une fraternelle solidarité, en organisant l'édification des uns par les autres sur un pied d'égalité, les entretiens sur les affaires de l'Eglise et

la censure mutuelle. Les réunions de la Classe finirent par être mensuelles et créèrent dans le clergé de notre pays une cohésion qui fut souvent une force, et une unité de l'esprit que d'autres clergés nous ont enviée.

Cette médaille, sans doute, eut son revers; nul ne songe à le nier; toutefois, les bienfaits furent plus grands que ne l'imaginent ceux qui critiquent avant de rien connaître.

Mais il ne suffisait pas d'une discipline pastorale; il était nécessaire que l'Eglise aussi fût soumise à une règle de vie. C'est ce que Farel entreprit d'établir dès qu'il devint, en 1538, pasteur de Neuchâtel. Les consciences avaient été trop longtemps faussées par la doctrine romaine de l'indulgence. Les réformateurs pensaient, au moyen d'ordonnances et de lois somptuaires, rendre aux âmes le sens du bien et du mal, et empêcher qu'on ne corrompe l'Évangile de la grâce, en ouvrant les portes à la licence.

Déjà vers 1540, le Conseil de la Ville, inspiré par Farel, et à l'imitation de Genève, interdit les danses, garantit l'observation du dimanche, châtie les blasphémateurs, les adultères, les ivrognes, les paresseux. Mais cette surveillance gouvernementale se doubla bientôt d'une sévère discipline ecclésiastique.

Le dimanche 31 juillet 1541, Farel dénonça publiquement, du haut de la chaire, Mme de Rosay qui avait abandonné le domicile conjugal. Un parti considérable de bourgeois s'indigna de son audace et se régimba contre cette ingérence autoritaire. Une assemblée hâtivement convoquée décréta, le jour même, le renvoi du réformateur. Bonivard avait eu raison de dire naguère aux Genevois: « Vous avez haï les « prêtres pour être à vous trop semblables, vous haïrez les prédicants « pour être à vous trop dissemblables ».

Le Conseil prit fait et cause en faveur de Farel. Calvin et Viret soutinrent leur frère d'armes, et ce dernier vint lui-même à Neuchâtel, pour apaiser les esprits. Les Eglises de Strasbourg, Bienne, Genève, furent consultées. Après six mois d'agitation, l'autorité de Farel à Neuchâtel était plus grande que jamais. Aussi les années 1542, 1553 et 1562, voient-elles surgir de nouvelles ordonnances qui règlent tant la vie privée que la vie publique.

Les pécheurs recevaient d'abord un avertissement officieux; puis, si cela ne suffisait pas, des remontrances officielles du pasteur. On pouvait aller, en cas d'endurcissement, jusqu'à la dénonciation publique et à l'excommunication. Les « Consistoires monitifs » composés d'Anciens, étaient chargés de discuter les cas et d'appliquer les sanctions. Il faut dire, et on le comprend, qu'ils ne furent jamais populaires.

Les héritiers d'Alexandre Vinet ont le droit de penser que ce rigorisme légal institué par Calvin à Genève et par Farel à Neuchâtel est une solution contestable du problème de la sanctification, mais ils auraient grand tort de nier que les « ordonnances » furent une nécessité

du moment, si l'on mesure le danger auquel étaient exposées les multitudes qui s'emparaient du message de la Grâce divine et de la liberté chrétienne avant d'en avoir compris les saintes exigences.



Portrait de Farel

tiré des Icones de Théodore de Bèze

D. Les dernières années de Farel.

Guillaume Farel était, par tempérament autant que par vocation, missionnaire autant et plus que pasteur. Son ministère à Neuchâtel fut interrompu par de fréquents voyages apostoliques à Metz, à Strasbourg et ailleurs encore. Malgré son âge, il reste extraordinairement actif et mobile. Il tente de conquérir le Jura tout entier. Il s'attaque au Landeron. Il va à Genève pour soutenir et aider Calvin aux prises avec les Libertins. Il correspond. Il écrit des Epîtres et des

Traités. En 1557, le gouvernement genevois le charge d'une délégation auprès des princes protestants d'Allemagne et des cantons suisses pour plaider la cause des réformés de France persécutés.

L'année suivante, Farel, âgé de 69 ans, épousa Marie Torel, de Rouen, réfugiée à Neuchâtel pour cause de religion. Il en eut un fils qui mourut en bas âge. Il s'en va encore dans le Comté de Nassau ranimer le courage et affermir la piété d'un grand nombre de pros-crits. En 1561, Gap l'appelle. Guillaume Farel retourne en son pays et fonde l'Eglise de Grenoble.

Trois ans plus tard, le 2 mai, Jean Calvin lui écrit d'une main déjà tremblante: « Je ne respire plus qu'avec peine, et je m'attends d'heure en heure à cesser de vivre, mais Christ est mon gain à la vie et à la mort. » Farel accourt, malgré son grand âge.

Voici comment Calvin parle, dans la préface de son Commentaire de l'épître à Tite, du lien qui l'unissait à Viret et à Farel: « Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu un couple d'amis qui ait vécu ensemble en si grande amitié en la conversation commune de ce monde, que nous avons fait en notre ministère. J'ai fait office de pasteur avec vous deux; tant s'en faut qu'il y eut aucune apparence d'envie, qu'il me semble que vous et moi n'étions qu'un. »

Au mois de mai 1565, Farel retourne à Metz, « étant convié par ses anciennes brébis de venir voir le fruit de la semence qu'il avait jetée dans les cœurs ». Il revint de ce long voyage affaibli et brisé. Alors on vit le voir de partout. Un manuscrit de la bibliothèque de Genève dit que tous ceux qui le voyaient apporter dans la maladie la patience et la résignation d'un vrai enfant de Dieu « se ressouvenant des vertus héroïques qui, dans les grands dangers, alarmes, assauts, fâcheries et difficultés, lesquelles il lui avait fallu supporter pour la cause de Jésus-Christ, avaient puissamment relui en lui, tenaient ce discours ordinaire: Voyez ce personnage toujours semblable à soi-même. Quelle grâce spéciale lui a été élargie: Vous savez que jamais il ne s'est étonné de rien, et que là où nous autres en plusieurs cas fâcheux avons été éperdus et ébranlés, lui, au contraire, toujours constant et assuré en son Seigneur par un courage magnanime, nous a rassurés, fortifiés et affermis par l'espérance de bonne issue. Et ainsi glorifiaient Dieu en lui pour ses grâces. »

Théodore de Bèze raconta que « ses prières étaient si ferventes qu'on ne pouvait les entendre sans être ravi et pour ainsi dire élevé jusqu'au ciel. »

Le 13 septembre 1565, Farel s'éteignit. « Quant à mon corps, avait-il écrit dans son testament, je demande et ordonne qu'il soit enterré au cimetière de l'Eglise de Neuchâtel, jusqu'à ce que Dieu, au dernier jour, le tirant de la pourriture de la terre, le ressuscite en la Gloire du Ciel. »

CONCLUSION

Laissons au réformateur Pierre Viret le soin de dire aux Neuchâtelois le mot de la fin. Dans l'épître liminaire de l'ouvrage qu'il dédia en 1554, aux Quatre-Ministres et au Conseil de la Ville, « Des actes des vrais serviteurs de Jésus-Christ », il leur écrivait :

« Qui eût pensé qu'il eût été facile d'arracher de votre Eglise vos chanoines et vos prêtres avec leur messe, qui vous détenaient en erreur par icelle et par leur fausse doctrine, vous proposant les traditions des hommes au lieu de la Parole de Dieu... Vous vous souvenez bien qu'ils se glorifiaient qu'on ne les arracherait point de là, disant qu'ils étaient fondés sur la ferme pierre, pour ce qu'ils étaient logés au plus haut lieu de la ville, et que leurs maisons étaient édifiées sur des rochers.

« Vous avez été des premiers; j'ai bonne confiance que vous ne serez les derniers. Mais comme vous avez été en bon exemple aux pauvres ignorants, qui au commencement faisaient difficulté de recevoir l'Evangile, par la promptitude et le bon courage qu'ils ont eus en vous à le recevoir et maintenir, je ne doute aussi que vous ne serviez d'exemple par votre constance et persévérance...

« Mettez tellement la main en l'œuvre du Seigneur, que vous ne laissiez pas à vos enfants une dissipation et une confusion au lieu d'une Eglise de Dieu bien réglée et bien policée par sa parole. Mais la mettez et laissez en tel état, qu'ils puissent connaître qu'ils ont eu des pères pleins de la crainte de Dieu et bien instruits en sa parole ».

Marc DUPASQUIER.

La maison sur le roc

« Que Jésus vous suffise ; un meilleur, un plus sage, un plus puissant ne pouvons trouver ! »

Guillaume Farel.

« J'ai un grand compte à rendre, ayant beaucoup reçu et peu profité ! Miséricorde ! Miséricorde ! »

Duplessis-Mornay.

Tiens ferme ce que tu as !

Tiens ferme ce que tu as, afin que personne ne te ravisse ta couronne. 1) Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie. 2) Souviens-toi de ce que tu as reçu et de ce que tu as entendu et le garde et te repens ! 3) Demeure ferme dans les choses que tu as apprises, toi qui as reçu dès ton enfance la connaissance des saintes lettres, qui peuvent t'instruire pour le salut. 4) Tenez-vous donc fermes dans la liberté dans laquelle le Christ vous a mis et ne vous remettez pas de nouveau sous le joug de la servitude ! 5) C'est le Nouveau-Testament tout entier — à commencer par l'Evangile éternel — qu'il faudrait citer, pour justifier notre appel à la fidélité protestante ; et nous sommes sûrs que ni l'apôtre Jean, ni l'apôtre Paul, ni le Christ lui-même ne tiendraient aujourd'hui un autre langage que celui qu'ils employaient jadis, pour réveiller les esprits défaillants : « Tenez ferme ! Agitez votre flambeau, faites briller votre flamme, n'éteignez point l'Esprit ! »

*

**

Pourquoi suis-je protestant ? La question doit être posée à la conscience de nos coreligionnaires, au moment où ils célèbrent le quatrième centenaire de la Réforme ; et la plupart (nous l'affirmons avec confiance et le reconnaissons avec joie) seraient capables d'y répondre avec fermeté, aussi bien que de justifier et de défendre leur foi. Il est bon pourtant que les plus décidés eux-mêmes s'interrogent sérieusement, pour voir s'ils sont encore dans la vérité ; il est bon surtout qu'on leur redise que le protestantisme de la naissance et de la tradition n'est point encore le protestantisme vrai et que l'effort de l'éducation et la puissance des habitudes doivent être appuyés par l'effort de toute la vie, la foi courageusement et librement conquise, la conviction personnelle et profonde.

1) Apocalypse 3/11. 2) Apocalypse 2/10. 3) Apocalypse 3/3. 4) II. Timothée 3/14, 15. 5) Galates 5/1.

Le moment est venu, pour chacun, de le comprendre. On a dit avec raison que nous vivons à une époque de progrès scientifique, mais de désarroi moral et de décadence religieuse et que, depuis la guerre, les principes les plus sûrs et, en apparence, les mieux établis, sont remis en question. S'il est vrai que le vieux matérialisme philosophique ait vécu et que la recherche de Dieu soit, dans le monde de la pensée, la préoccupation dominante, il est plus vrai encore que nous sommes en présence d'une civilisation chancelante et d'un monde à refaire; la société contemporaine, singulièrement fourvoyée dans les conflits de doctrines, a besoin d'une refonte totale. Il n'a donc jamais été plus nécessaire qu'aujourd'hui de savoir ce que l'on est, ce que l'on croit et ce que l'on veut. A une époque comme la nôtre, l'indifférence serait un délit; autorité (catholicisme), liberté (protestantisme); il faut choisir; et si l'on choisit la liberté, comme nos pères ont eu le courage de le faire, encore s'agit-il d'en connaître les exigences et les limites.

Or, attaqué de toutes parts, il ne suffit plus au protestantisme de savoir qu'il existe, pour croire qu'il existera toujours; il doit savoir d'où il vient et où il va; et s'il a le devoir de rappeler ses origines, comme il vient de le faire en racontant les débuts de la Réforme dans notre pays et le merveilleux travail de Guillaume Farel et des Réformateurs, il a le devoir aussi (et c'est ce que nous allons faire) de revoir ses principes et sa théologie, de raffermir sa piété, de renouveler son obéissance et de proclamer sa fidélité à l'Évangile et sa foi en l'avenir.

I

Il vient de nous être démontré que la Réforme protestante n'est pas sortie du hasard, qu'elle s'explique par des raisons évidentes et multiples et que, d'ailleurs, il faut en chercher les causes, au travers de bien des siècles, dans l'histoire des déviations de l'Église. Revenons-y en quelques mots. Elle a poussé, a dit un auteur, comme une fleur sur un tas d'ordures, par réaction contre l'épouvantable immoralité qui désolait l'Europe et principalement l'Église et le clergé; elle a même été plus qu'une réaction: *une véritable révolution morale.*

Elle a été aussi une révolution de l'esprit, plus exactement une évolution de l'intelligence qui, fatiguée et rassasiée des abus de la scolastique, de la sécheresse des formules ecclésiastiques et de l'insupportable tutelle de l'Église, s'était mise, depuis très longtemps, à réclamer ses droits et à proclamer ses devoirs. Émancipation morale, émancipation intellectuelle... il est assez malaisé de savoir laquelle de ces deux forces l'a emporté sur l'autre; elles se tiennent et elles se sont si bien tenues, en effet, au début du 16^{me} siècle, que nous les retrouvons partout et dans tous les domaines au cours de la crise profonde et décisive dont l'Europe devait sortir si glorieusement transformée.

A cause de l'immoralité qui désolait l'Eglise, avons-nous dit. Entendons-nous bien; il s'agit de l'immoralité de cette époque et de l'Eglise de ce temps; nous nous garderons bien de rendre l'Eglise catholique d'aujourd'hui responsable des erreurs du clergé catholique d'autrefois. Cette réserve faite, nous ne serons que plus autorisés à rappeler qu'à la fin du 15^{me} siècle, l'Eglise et le monde (l'Eglise et le monde se confondaient) offraient un spectacle effrayant: simonie (vente et achat des charges ecclésiastiques), népotisme (les hauts prélats favorisant scandaleusement les membres de leur famille), vente des indulgences pour augmenter le denier de St.-Pierre, indifférence, impiété, incrédulité si générale que l'on pouvait dire des Italiens qu'ils étaient tous athées; sensualité et amour du luxe, débauche et grossièreté, ivrognerie et bonne chère, tout cela a été dit et redit et rien de tout cela ne peut être nié, sous peine de violenter l'histoire. Les couvents eux-mêmes étaient devenus d'abominables repaires et les théologiens et les philosophes les plus éminents de l'époque — même ceux qui refusèrent d'adhérer à la Réforme — l'ont reconnu en des termes si clairs et si douloureux qu'aucune description n'en est plus nécessaire. Ce n'est donc pas le hasard qui a créé la Réforme, ni le goût des aventures, ni la fantaisie, plus ou moins discutable, de quelques révoltés amoureux de liberté: elle était inévitable et il est presque inutile de la justifier.

Ses causes *intellectuelles*, quoique plus subtiles, ne sont pas moins évidentes. Des explorateurs audacieux avaient découvert des pays et créé des besoins nouveaux; les grandes inventions avaient révolutionné le monde et l'imprimerie centuplé les possibilités de l'enseignement et de l'instruction; les érudits étudiaient la nature et dévoilent quelques-uns de ses secrets; les artistes révèlent au grand public les chefs-d'œuvre de l'art ancien; les humanistes issus de la Renaissance enseignent les lettres classiques à des milliers d'étudiants, les universités se fondent et celles qui existent déjà cherchent à secouer la tutelle de l'Eglise.

Il y a plus — et c'est en quoi la Réforme est essentiellement religieuse — la Bible est traduite en langue vulgaire; elle n'avait été jusque là qu'un instrument de travail et d'études pour les savants et les théologiens (tout le monde ne savait pas le latin) et il n'est même pas sûr que les prêtres en aient fait leur lecture journalière; il y aurait beaucoup à dire, sur ce point et, malgré les dénégations les plus ardentes et les plus habiles, on ne réussira jamais à expliquer, encore moins à excuser l'ignorance biblique du clergé de ce temps, qui était fabuleuse; les grandes disputes théologiques du 16^{me} siècle en ont péremptoirement fourni la preuve.

Quoi qu'il en soit, le peuple se mit à lire la Bible et il le fit avec enthousiasme et avec profit; il n'était pas nécessaire d'être grand clerc pour constater que l'Eglise avait mis la tradition au-dessus de l'Écriture, les décrets des conciles et des papes au-dessus des paroles divines. Berthold Haller le disait expressément du haut de la chaire de

la cathédrale de Berne: « Ou bien la Bible a raison et c'est l'Eglise qui a tort; ou bien l'Eglise dit vrai et c'est la Bible qui ment! Et comment donc la Bible mentirait-elle? ». Et c'est ainsi que, peu à peu, la clarté se fit dans la conscience populaire. Car il faut qu'on le redise: Rien ne se serait fait sans le peuple « instruit dans la connaissance des saintes lettres » ou, en d'autres termes: il y a eu dans la conscience populaire (et non seulement dans la conscience d'un Luther, d'un Zwingli, d'un Calvin, d'un Viret ou d'un Farel) *confrontation solennelle* entre les usages jusque là vénérés de l'Eglise et les enseignements bibliques, entre l'autorité jusque-là indiscutée de l'Eglise et l'autorité de la Parole de Dieu, entre le pape et le Livre, entre le rite et la Foi! Et tout aussitôt la cause fut entendue et le conflit tranché. Certes, l'histoire est là pour prouver que l'Eglise se défendit (et par le fer et par le feu) et qu'elle se défend encore (et par de gros livres et de subtils conférenciers) mais plus que jamais la cause est entendue et le conflit tranché. A supposer même que l'on fit injustement abstraction de ses causes morales et intellectuelles, il resterait toujours que la Réforme s'est faite pour des raisons scripturaires et par conséquent religieuses; ces raisons-là subsistent et elles continuent à déployer leurs effets, si bien que si la Réforme s'arrêtait, après 400 ans d'évolution et de vie féconde, elle ne serait plus la Réforme! Tranquillisons-nous, d'ailleurs, le germe qu'elle porte en elle est impérissable.

II

Le Réforme, dirons-nous ensuite, *a ses principes*.

On pourrait craindre, malgré ce que nous avons affirmé et ce que nous affirmons encore des protestants d'aujourd'hui qui seraient capables de justifier et de défendre leur foi, que l'intelligence populaire de notre temps fût moins bien renseignée que celle du 16^{me} siècle; il faut dire aussi que ceux qui avaient souffert de l'autorité et de l'intolérance de Rome, devaient apprécier d'autant plus les idées et les systèmes nouveaux; les Réformateurs leur avaient révélé de tels trésors qu'ils avaient appris à les estimer à leur juste valeur. Il est même probable que les joutes théologiques et les disputes de doctrine n'exciteraient plus en nous, qui nous croyons plus intelligents que nos pères, l'intérêt passionné d'autrefois. Disons-le franchement: l'ignorance doctrinale d'un assez grand nombre de nos coreligionnaires est l'un des symptômes les plus alarmants de notre époque et, si elle s'accroissait, elle finirait par tourner à notre confusion.

Rien de plus important pour nous, par conséquent, que la claire et exacte connaissance des principes protestants.

Nos adversaires ont assez généralement affirmé que nous n'en avons point, que l'Eglise n'avait nullement besoin qu'on lui rappelât ses devoirs, que la prétendue église réformée (c'est ainsi qu'on la

désignait en France) a fait œuvre de destruction plus que de construction et que, rongée par la secte et désolée par ses variations, elle finira par tomber dans les oubliettes de l'histoire. Le protestantisme, a dit un auteur, n'est qu'une parenthèse dans le développement logique et l'immuable unité de l'Eglise.

Nous nous sommes peut-être trop longtemps contents de ce qui *opposait*, dans le détail, la foi nouvelle à la foi ancienne. Nous avons nié le culte de la Vierge et des Saints; nous avons nié la vénération des reliques, le célibat des prêtres, l'autorité et l'infaillibilité des papes, la hiérarchie épiscopale et les vaines redites; nous avons supprimé le sacrifice de la messe, les pèlerinages et les processions; nous avons supprimé le confessionnal et le tribunal de la pénitence, le chapelet, les genuflexions et les signes de croix... Il le fallait, assurément, au moment de la première lutte surtout et nous ne sommes point surpris que les prédications de Farel, de ce Farel dont on disait que jamais personne n'a tonné plus fort que lui, aient été faites d'attaques directes et de critiques du régime établi. Quand on veut réformer, on commence toujours par défaire et par démolir. Mais le moment vint où il fallut reconstruire, et sur des bases nouvelles. Voyons cette construction de plus près.

Au fond — et nous aurons tout à l'heure à insister sur les principes essentiels — si nous avons à définir le protestantisme en quelques mots, nous dirions qu'il n'a eu qu'un seul objectif: *la libération et la souveraineté de la conscience*. C'était l'opinion du plus autorisé et du plus grand de nos penseurs romands, Alexandre Vinet, qui écrivait: « Le principe caractéristique de cette forme de Christianisme, c'est l'indépendance absolue de la conscience ». Voyez aussi cette parole de Guizot, ancien ministre d'Etat et protestant militant: « A mon avis, la Réforme a été un grand élan de liberté de l'esprit humain, un besoin nouveau de penser, de juger librement pour son compte; c'est une grande tentative d'affranchissement de la pensée humaine et, pour appeler les choses par leur nom, une insurrection de l'esprit contre le pouvoir absolu dans l'ordre spirituel ». Voyez encore cette parole de Taine, le grand philosophe: « Toute la religion est là; elle est une affaire personnelle, un dialogue intime entre l'homme et Dieu, où il n'y a que deux choses agissantes: la propre Parole de Dieu telle qu'elle est transcrite par l'Ecriture et les émotions du cœur de l'homme, telles que la Parole de Dieu les excite et les entretient. Austère et libre religion qui, instituée par l'éveil de la conscience, ne pouvait s'établir que chez des races où chacun trouve naturellement en soi-même la persuasion qu'il est seul responsable de ses œuvres et toujours astreint à ses devoirs. »

Souveraineté de la conscience, avons-nous dit? Rien de plus certain. Mais seulement, vis-à-vis des hommes et des institutions humaines *et dans les limites de la souveraineté de Dieu*. Hors de ces limites, c'est l'arbitraire, l'individualisme outrancier, l'orgueil spirituel et la propre justice. Nous l'a-t-on assez reproché! Voyez, a-t-on dit: « Le

protestantisme n'est qu'une religion de révoltés. » « Tout protestant est un pape, une Bible à la main! » (Michelet). Non! Il a toujours été bien entendu que la liberté de l'homme était dominée et conditionnée par la liberté de Dieu. « À Dieu seul la gloire! ». C'était même la devise de Calvin et le pasteur Léopold Monod a fort bien dit: « On peut définir en deux mots ce qui explique et inspire cet homme et son œuvre: c'est qu'il est prosterné en esprit devant la souveraineté de Dieu; il est debout pour exécuter les ordres de ce Maître absolu! ».

On sait même que Calvin avait un tel respect de la souveraineté divine qu'il était allé jusqu'à la prédestination (cf. chap. IX des Romains), c'est-à-dire jusqu'à admettre que Dieu a, de toute éternité, déterminé dans son conseil insondable le sort de chaque créature; on sait aussi que, si démocratique qu'il ait voulu le gouvernement de l'Eglise, il n'en a pas moins institué à Genève une véritable théocratie, dans laquelle l'Etat lui-même devait s'incliner devant les droits de Dieu. Nous sommes assez loin, aujourd'hui, de la prédestination calvinienne, mais les libertés que nous avons prises vis-à-vis de la pensée de Calvin ne nous empêchent pas d'affirmer primordialement l'absolue souveraineté de Dieu, avec toutes ses conséquences.

*
**

Cela étant bien établi, ce qu'il faut affirmer en tout premier lieu (et ce principe domine tout le 16^{me} siècle) c'est que la Réforme, par dessus toutes les déformations et toutes les usurpations de l'Eglise, a été un retour à l'Évangile du Christ, à l'enseignement et à la personne du Christ, seul Maître, seul Docteur et seul intermédiaire entre Dieu et les hommes.

« Jésus-Christ, voilà pour le protestant l'autorité souveraine en matière de foi; et comme, somme toute, la vie religieuse domine et pénètre et inspire toute la vie humaine, l'autorité souveraine en matière de vie humaine, l'autorité souveraine dans la vie de l'homme, l'autorité souveraine sur la vie de l'homme, la voilà: c'est Jésus-Christ! Cette méthode qui consiste à ne faire dépendre l'homme que de Jésus-Christ et à le soumettre complètement à son autorité, dans la mesure où elle rend l'homme dépendant de Jésus-Christ, le libère de toutes les autres autorités. C'est au Christ qu'il faut sans cesse revenir; c'est en lui qu'il faut croire; c'est par lui qu'il faut vivre; c'est lui qui est le Chemin, la Vérité et la Vie. Le Christianisme c'est le Christ et cela doublement, car c'est à la fois la vie de Jésus-Christ et la vie qui découle de Jésus-Christ. Ainsi, rien ne doit s'interposer entre l'Évangile et l'homme, ni doctrine préalable, ni institution établie à cet effet; il faut l'homme et le Christ en face l'un de l'autre, dans le silence religieux et la majestueuse solitude d'un tête à tête sacré où la présence, même occulte, d'un témoin serait une profanation et un blasphème! 1)

1) Freddy Dürreman : Initiation protestante p. p. 79, 80, 83, 95, 96.

Les citations qui précèdent sont tirées de cet admirable livre que tout protestant devrait connaître: « Initiation protestante » de M. Freddy Dürreman, directeur de « la Cause », à Paris; elles montrent clairement ce qu'il faut entendre par la primauté et la souveraineté du Christ, opposées à la primauté et la souveraineté de l'Eglise. Le Christ et non pas l'Eglise; le Christ et non pas le dogme; le Christ et non point les décrets des conciles et la prétendue infaillibilité des papes, en matière de foi; le Christ et non point la vérité humaine, codifiée et imposée par l'intelligence humaine. Le Christ contemplé, saisi et accepté par l'examen direct et personnel, libre et indépendant des documents sacrés (sans se préoccuper de les faire cadrer avec l'interprétation officielle de l'Eglise) et par l'expérience individuelle, la relation réelle et la communion immédiate avec le Fils de Dieu. Et, ajouterons-nous avec l'auteur de « l'Initiation protestante »: *Rien de plus scientifique* que de faire dépendre la Vérité chrétienne de l'observation libre et de l'expérience directe du fait chrétien; *rien de plus religieux* que de chercher la Vérité religieuse selon une méthode religieuse et *rien de moins catholique*, le catholique faisant dépendre son salut de l'acceptation pure et simple, sans examen et sans restriction, des affirmations, déclarations et définitions de l'Eglise.

A cela on a objecté que le Christ contemplé, saisi et accepté par l'examen direct et la communion personnelle a plus de chances d'être trahi, déformé et défiguré par l'ignorance et la présomption des fidèles — si sincères qu'ils soient — que par l'intelligence et la sagesse des docteurs et que l'enseignement de l'Eglise, dosé, informé et définitivement établi, sera nécessairement plus exact que tout ce que l'intuition personnelle pourrait lui opposer. On a objecté également que l'expérience individuelle a amené le protestant à se croire, lui aussi, le seul vrai détenteur de la Vérité et que le protestantisme est voué à l'éparpillement, à l'inconsistance de la doctrine; à l'impuissance et la variabilité.

Nous ne méconnaissions pas l'apparente valeur de ces objections et nous aurons l'occasion d'y revenir; nous répondons dès maintenant, avec l'auteur déjà cité « qu'autre chose est le fait chrétien et autre chose l'explication de ce fait; que la vérité de la formule est en somme secondaire dans le Christianisme, puisque le Christianisme authentique *n'est pas avant tout un système, mais une vie*, qu'il n'est pas nécessaire au protestantisme d'atteindre à la formule considérée comme seule vraie et unanimement admise, pour réaliser la véritable unité et que la reconnaissance du fait central du christianisme, en la personne du Christ de la Bible accepté comme Sauveur, suffit à réunir les chrétiens protestants en un même corps spirituel. » 1)

*

**

La souveraineté de la conscience, dans les limites de la souveraineté de Dieu et le retour au Christ, seul intermédiaire entre Dieu

1) Initiation protestante p. p. 169, 171.

et les hommes (Dieu au sommet et le Christ au centre de la religion): deux principes auxquels il faut ajouter ce troisième qui est considéré par un grand nombre de théologiens protestants comme le principe essentiel de la Réforme: *le salut par grâce et par la foi!* Et le salut par grâce opposé au salut par les œuvres. Héritier par nature et par naissance du péché originel, l'homme est incapable de faire le bien (voyez la confession des péchés) ou, tout au moins, le bien qu'il fera ne lui conférera aucun mérite suffisant, sous forme de droit au pardon et au salut. Le salut ne vient pas de nous; c'est un don de Dieu, une pure grâce, afin que personne ne se glorifie (Ephésiens 2, 8-9), (Romains 1, 17, 5, 1, etc., etc.).

Avec de multiples nuances qui tenaient surtout à leur tempérament, tous les réformateurs étaient d'accord sur ce point, depuis Calvin que sa logique de juriste avait poussé à dégager de l'Écriture une doctrine extrême qui l'effrayait lui-même, jusqu'à Luther qui insistait peut-être moins sur la rigueur de la justice éternelle que sur l'infinité de l'amour divin. Le salut par grâce, par la foi, indépendamment des œuvres de la loi: on a écrit de très gros volumes sur cet aspect de la doctrine protestante et le salut gratuit a été le problème (il l'est encore) des disputes théologiques du 16^{me} siècle, en Allemagne et en Suisse; il ne manque pas de gens qui, aujourd'hui tout autant qu'autrefois, n'ont aucune peine à démontrer que l'Écriture elle-même est loin d'être précise à cet égard; nos adversaires ne cessent de nous faire remarquer que le salut par la foi pourrait devenir un oreiller de paresse et un encouragement à la stérilité morale et à l'inaction et que St.-Paul lui-même, d'accord en cela avec Jacques, a placé la charité (donc les œuvres) au-dessus de l'espérance et de la foi: A cela il faut répondre que Luther avait vu, par l'affreux scandale des Indulgences, jusqu'où pouvait conduire la doctrine du mérite des œuvres (A peine l'argent a-t-il sonné dans ma caisse, criait Tetzel, que l'âme libérée du purgatoire s'envole vers le ciel!) et qu'au couvent d'Erfurt, les jeûnes et la discipline et les macérations les plus atroces (un autre aspect du mérite des œuvres) ne lui avaient apporté que le tourment et le désespoir. Et tout à coup: «Le juste vivra par la foi!» Quelle illumination et quelle paix dans son esprit! Non point la paix de celui qui abandonne la lutte, mais celle de l'homme libéré de toute crainte et qui comprend enfin que plus sa foi sera solide, plus admirables aussi et plus nombreuses (mais sans lui conférer un mérite quelconque) seront les œuvres qu'il accomplira. N'insistons pas. Là encore, là surtout et depuis longtemps, la cause est jugée et le conflit tranché: la cause est jugée par les faits; l'obéissance protestante à la loi de la charité, loin d'être amoindrie par la conviction que c'est la grâce de Dieu seule et la foi seule qui confèrent le salut, s'est affermie et a fructifié à un point tel que, sans aucun doute possible, ce sont les pays réformés ou luthériens qui sont les plus riches en œuvres de relèvement, d'éducation, de bienfaisance et de mutualité.

Oui, souveraineté de Dieu et primauté du Christ, salut par grâce et par la foi: trois principes essentiels; les trois premiers piliers d'angle qui soutiennent l'édifice protestant.



Cliché de « La Cause » à Paris

Et voici le quatrième: *La Bible, toute la Bible, seul document et seule autorité en matière de foi.* Nous avons vu déjà que les savants et les théologiens et spécialement les philologues, avaient mis les Ecritures à la portée de tous, en les traduisant en langue vulgaire; la version allemande de Luther, les traductions de Lefèvre d'Étaples, la Bible d'Olivétan, dite Bible de Serrières (1535) firent plus pour le triomphe des idées nouvelles que les disputes publiques ou les hasards de la politique et de la diplomatie. Jusque là, répétons-le, c'étaient l'Eglise et les docteurs qui interprétaient l'Écriture et nous savons que l'Eglise ne laissait, dans ce domaine comme en tant d'autres, aucune place pour la discussion. Désormais, la Bible, abondamment répandue et vulgarisée deviendra la nourriture du peuple et chacun, par droit de *libre examen*, devra se pénétrer de sa substance et de son esprit. Et cela par double réaction: réaction contre l'Eglise romaine qui revendiquait pour elle seule l'autorité et l'interprétation et réaction contre les chrétiens ultra-mystiques et soi-disant inspirés qui mettaient leurs divagations individuelles au-dessus de l'Écriture. Double

résistance, comme l'on voit et juste milieu; mise en garde légitime contre le danger des traditions suspectes et des légendes qui, peu à peu, avaient pris la place des enseignements directs de la Parole de Dieu.

Certes, il peut arriver — et il est arrivé souvent — que le libre examen des Ecritures ait conduit certains hommes, d'ailleurs très sincères, aux sectes les plus étranges et aux interprétations les plus déplaisantes; il est même certain que les divisions qui désolent le monde protestant n'ont pas d'autre cause qu'un abus de cette liberté. Et c'est ici que nous devrions revenir aux objections de nos adversaires, à propos du Christ contemplé et saisi par le contact personnel et la communion directe; nous ne le ferons qu'en passant et simplement pour faire remarquer que nous ne méconnaissons point les inconvénients et les dangers de la liberté; si peu, que nous concéderons sans difficulté que ces dangers, la Réforme ne les a pas tous évités. Cette concession faite, nous affirmerons d'autant plus énergiquement que la liberté est beaucoup moins dangereuse que l'autorité qui brise et la foi personnelle beaucoup plus exaltante que la foi intolérante et imposée; il y a plus de sagesse et plus de solidité, plus de réconfort et de dignité dans la croyance librement conquise, même par le plus humble et le plus petit, que dans ce mot de Brunetière, qui est un aveu d'impuissance et de servilité: « Ce que je crois? Allez le demander à Rome! ».

Il est vrai qu'aujourd'hui, des écrivains très habiles et des conférenciers très savants prétendent que l'Eglise catholique n'a, en réalité jamais interdit la lecture des livres saints ou qu'elle ne l'a fait qu'occasionnellement, pour mettre ses ouailles à l'abri de l'erreur. Cette affirmation n'est que très partiellement conforme à l'histoire; on avouera sans peine, en tout cas, qu'entre la lecture tolérée, voire même recommandée des textes revus et corrigés par l'Eglise et le libre examen, il y a une marge, pour ne pas dire un abîme et que la façon protestante de s'inspirer des livres saints ne ressemble guère à la soumission catholique à l'égard de l'interprétation officielle. Il n'y a pas seulement différence, il y a irréductible opposition.

*
**

A propos du *sacerdoce universel*, un autre principe protestant, qui découle du précédent, on nous permettra de transcrire ici ce que M. Fernand Barth en dit très exactement dans l'une de ses trois conférences sur le protestantisme: « C'est le laïcisme opposé au cléricisme. L'Eglise protestante n'est pas la chose spéciale, le domaine exclusif du clergé; elle est le bien commun à tous, la famille spirituelle où l'on se retrouve... Les pasteurs sont, selon la formule classique: « les premiers entre égaux », ce qui signifie que leur consécration au saint ministère les met sans doute au premier rang, mais ne les élève pas au-dessus du commun des fidèles. Si dans tel pays ou dans telle église, leur costume ordinaire les fait immédiatement recon-

« naître ou si, dans l'exercice de leurs fonctions, il leur arrive de revêtir la robe noire des réformateurs et même, comme chez les luthériens stricts et les anglicans, l'étole des prêtres romains, ils ne sont jamais que les entraîneurs ou, comme on dit aujourd'hui, les animateurs de leurs frères laïques. Ce à quoi ils tendent, c'est à développer ces derniers, c'est à en faire des collaborateurs dans toutes les œuvres de l'Eglise et même parfois des suppléants dans la présidence des cultes et des réunions plus modestes! »

On le voit, il ne s'agit pas de la suppression de tout clergé, de toute étude théologique et de toute consécration; le pasteur a une charge spéciale, très belle, très haute et très nécessaire, mais il n'est pas un prêtre et il ne se distingue de son troupeau que par ses fonctions et ses responsabilités. Les plus modestes de ses paroissiens ont les mêmes droits que lui et les mêmes devoirs; mieux que cela, le père de famille, comme le pasteur, est revêtu d'une sorte de sacerdoce et il doit être lui aussi un chef religieux; c'est là peut-être, plus encore que dans l'Eglise, que tout homme doit savoir montrer qu'il est digne de sa vocation.

Pour être complet, dans cette rapide énumération des principes protestants, nous devrions montrer encore pourquoi les réformateurs ont supprimé le confessionnal (ce qui ne veut pas dire qu'ils aient diminué la valeur de la repentance, au contraire) et pour quelles raisons, en vertu de l'unité de la morale, ils ont affirmé que la vie chrétienne parfaite et la Sainteté (les catholiques ne sont pas seuls à avoir des saints) s'obtiennent aussi facilement par le labeur honnête et l'obéissance fidèle que par la retraite monacale ou le célibat. Nous devrions dire surtout pourquoi la Réforme n'a conservé que deux sacrements sur sept, (le baptême et la Sainte-Cène) et a repoussé comme contraire aux intentions du Christ la fameuse *transsubstantiation* en vertu de laquelle, à la voix du prêtre et pendant le sacrifice de la messe, le pain et le vin de la Cène se transforment en chair et en sang; présence réelle et substantielle du Sauveur dans l'eucharistie romaine; présence réelle et spirituelle dans la communion protestante... les pasteurs expliquent ces différences à tous leurs catéchumènes. Les adultes de nos églises sont au clair, sur ce point, nous en avons la parfaite assurance. Et de cela nous disons, comme de tout le reste: « Tiens ferme ce que tu as! ».

III

Des causes, des raisons, des principes. Nous devrions peut-être nous en tenir là; une brochure populaire doit être courte et ne contenir que les choses essentielles. Il faut montrer pourtant que la Réforme a eu ses martyrs (en quoi son histoire est glorieuse et vénérable), qu'elle a fait ses preuves et qu'elle nous impose des devoirs.

Elle a eu ses martyrs. L'aurions-nous oublié? Aurions-nous oublié que les premières tentatives de réforme ont été noyées dans le

sang, que les Albigeois furent impitoyablement exterminés au 13^{me} siècle, que l'Inquisition espagnole, en 18 ans, a fait disparaître plus de dix mille personnes et en voua près de cent mille à l'infamie et à la confiscation de leurs biens? Aurions-nous oublié qu'au 14^{me} siècle les Templiers et les Vaudois furent livrés à la fureur des bourreaux, que Jean Huss fut brûlé en 1415, le jour de son anniversaire, malgré le sauf-conduit de l'empereur Sigismond? Et que faut-il penser de l'Eglise qui a toléré et provoqué ces abominations, se montrant si cruellement persécutrice, après avoir été jadis si cruellement persécutée?

Dans notre pays romand, heureusement, les idées nouvelles triomphèrent sans trop d'efforts; on peut affirmer qu'à l'exception de quelques incidents (Farel plusieurs fois bousculé, frappé ou emprisonné, le coup d'épée dans le dos de Pierre Viret, la soupe empoisonnée de Genève) il y eut très peu de sang versé et que, de part et d'autre, l'on se montra relativement calme. On sait pourtant qu'ailleurs il en fut tout autrement et qu'il n'y a pas d'histoire plus sombre (pour la Suisse et la France) que celle des guerres de religion.

Il y eut des excès des deux côtés et il est certain qu'à force de souffrir, les protestants de France finirent par se soulever; et alors, comme les autres, ils se soumièrent aux lois de la guerre et du désespoir. Pourquoi ne le reconnaitrions-nous pas, aussi simplement que nous avons déploré l'erreur de Calvin, allumant contre toute justice le bûcher de Michel Servet? La révolte des Camisards (des historiens impartiaux l'ont prétendu) fut peut-être une faute? Qu'aurions-nous fait à leur place, après 170 ans de luttes et de souffrances? François I^{er}, Henri II, François II, Charles IX (celui de la St-Barthélemy), Henri III: ils ont tous pratiqué la même politique; ils ont tous accumulé les ruines autour d'eux. Les guerres civiles ont fait périr 800,000 personnes; neuf villes ont été rasées et 250 villages détruits; et sur 2,000 églises, il n'en restait que 750! Tout cela est trop connu, aussi bien que les règnes d'Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV et la Révocation de l'Edit de Nantes qui jeta 50 mille familles dans l'exil. Nous croyons pourtant qu'il est nécessaire de le rappeler, parce qu'alors plus que jamais Genève et la Suisse romande devinrent terres de refuge et asiles de liberté; les faits sont là et nous, descendants de ces martyrs et de ces héros, nous n'avons pas le droit d'en perdre la mémoire; sans eux, notre pays serait loin d'être ce qu'il est et il est certain que nous devons aux Huguenots persécutés ce qu'il y a de plus noble dans notre sang.

*

**

Et puis, la Réformation a fait ses preuves et elle a créé une discipline.

La réaction morale était nécessaire à un moment où, comme l'écrivait Calvin¹⁾, « la religion était souillée, la vérité de Dieu étouffée,

¹⁾ Viénot. Histoire de la Réformation française, citation p. 274.

« le culte corrompu, les hommes enivrés par la confiance funeste de leurs œuvres, cherchant leur salut ailleurs qu'en Christ! ». Et alors vint la discipline et quelle discipline! Exercée par le Consistoire, espèce de tribunal composé de laïques et d'ecclésiastiques et chargé de veiller à la conduite de chacun, à l'observation des lois de l'église et de l'état et à la pureté des mœurs, elle régénéra en peu de temps la cité de Genève; censure privée, censure publique, pénalités sévères, amendes, pour ivresse, jurements ou abandon du culte, fouet, prison, exil, tout cela était dur, mais pour l'époque, nécessaire. La discipline de Zwingli n'était pas moins stricte, ni celle de Berne dans le canton de Vaud, ni celle de Farel à Neuchâtel; dans le pays de Vaud, jusqu'au 18^{me} siècle, il y eut des « interrogats » ou examens de doctrine et de conscience, qui étaient la terreur des adultes peu scrupuleux, des délinquants et des révoltés et nous savons que, dans notre canton, la Vénérable classe ne plaisantait point avec les choses sérieuses et que les impies et les jureurs devaient faire amende honorable, avant d'être rétablis dans leurs privilèges de membres de l'église.

Personne, assurément, n'a jamais eu lieu de regretter la douceur et la tolérance d'aujourd'hui; il n'en est pas moins certain que cette discipline morale avait fait des pays protestants quelque chose de très noble et de très grand. Un pasteur français l'a écrit (et ce qui se passait dans son pays se passait également dans le nôtre) 1): « Il y a des signes, en effet, dans les Cévennes, que la Communauté réformée ait été fortement, rigidement constituée, qu'il y ait eu là un moule, un cadre protestant remarquablement vigoureux, dans lequel s'intégraient, sans rébellion possible et à leur place, générations et individus! ». Et tout rentrait dans ce cadre: le respect de l'autorité, des parents et des vieillards, l'obéissance absolue des enfants, la Bible lue en famille, le culte fréquenté, l'honnêteté patriarcale, la fidélité conjugale, la sobriété, la pureté, la punition sévère du vol et du mensonge, l'absence totale de divorces et de crimes... oui, belle époque que celle-là; beau spectacle que celui-là; oasis de paix et de lumière dans le grand désert de l'immoralité universelle!

Nous ne savons pas très exactement ce qui se passait dans notre pays neuchâtelois; rappelons pourtant qu'un noble étranger de passage dans notre principauté, fut si vivement frappé de la propreté de nos villages, de la soumission de nos enfants, de la gravité de nos mœurs (c'était au XVIII^e siècle), qu'il ne put s'empêcher de crier très haut son admiration. Cela prouve en tout cas que le protestantisme avait imprimé son sceau sur les peuples qui l'avaient adopté et que, pendant longtemps cette marque a été visible et certaine. Nous n'irons pas jusqu'à affirmer, hélas! qu'il en est de même aujourd'hui.

Par contre, ce qui est incontestable, c'est le bien-être et la richesse spirituelle que le protestantisme a répandus dans notre pays; nous ne

1) Revue du christianisme social de mars 1927.

crignons aucune contradiction sur ce point, encore moins dans le domaine de l'instruction et de la charité publiques qu'en tout autre. 1) En proportion du nombre de ses habitants, le canton de Neuchâtel est si merveilleusement outillé que nous avons le droit d'en éprouver quelque fierté. Et l'on viendrait nous dire que la Réforme n'est pour rien dans cette floraison, dans cette multiplicité d'œuvres de tout genre — intellectuelles, scolaires, morales, ecclésiastiques et sociales — qui donnent à notre pays romand son cachet et son incomparable valeur? Il est de bon ton, dans une certaine presse, plus naïve et plus jeune qu'exactement informée, de blaguer notre froideur, nos temples nus et fermés, notre ignorance de l'art et du style, notre patois de Canaan, la pauvreté de nos liturgies, la banalité de nos architectures et jusqu'à nos scrupules et jusqu'à notre moralité sans couleur et sans joie et jusqu'à notre statue de Farel, élevant la Bible comme un assommoir sur la tête des passants! Laissons dire et laissons faire! Notre passé en vaut bien un autre et nous n'avons pas honte de nos pères. Ils ont vu juste et nous ne regrettons rien de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils ont été; nous sommes les premiers à savoir ce qui nous manque; nous sommes aussi les premiers à savoir ce que nous sommes et ce que nous possédons: ce que nous sommes, nous le resterons et ce que nous possédons — on peut en être sûr — nous le garderons! Tiens ferme ce que tu as!

*
**

Aujourd'hui, après avoir été longtemps divisée, la patrie a retrouvé son unité et son bonheur, dans la tolérance et le respect des convictions sincères. Catholiques et protestants ne s'affrontent plus sur les champs de bataille; ils ont compris que les querelles civiles et confessionnelles sont les plus abominables de toutes et que, selon le mot de Michelet cité par Viénot, « il faut que la première, la plus « sainte de nos libertés, la liberté religieuse, aille souvent se fortifier, se raviver par la vue des affreuses ruines qu'a laissées le « fanatisme! » Et ce n'est là ni la moins utile, ni la moins nécessaire des leçons de l'histoire. Il y a plus: il est des cantons mixtes où les deux cultes se célèbrent successivement dans le même édifice, sans que jamais aucune contestation ne vienne troubler la sérénité des âmes et il s'est créé, par ci par là entre prêtres et pasteurs — au service militaire surtout — des amitiés durables. La paix interconfessionnelle est à la base de nos institutions et l'on peut dire que la Suisse, par le juste équilibre qu'elle a su établir, non sans efforts, entre les races, les langues et les religions, a donné au monde un exemple vivifiant. Le quatrième centenaire que nous célébrons aujourd'hui ne diminuera en rien cette fraternité; il n'aura qu'un seul but: nous raffermir dans notre conviction.

1) A elle seule, l'œuvre scolaire des Réformateurs en pays romand remplirait des volumes entiers.

IV

Mais gardons-nous de l'oublier: la réforme n'est pas un fait acquis et définitif; elle n'a été qu'un point de départ; son essence même est de continuer toujours. Et c'est pourquoi *elle nous impose des devoirs*.

Le premier sera de sauvegarder dans notre pays, les droits de la conscience et les droits de Dieu. Il se pourrait que tôt ou tard, de droite ou de gauche, ces droits fussent entamés ou méconnus. Paul Scippel, en un livre qui fit bien quelque bruit, montrait un jour que la France oscillait, par périodes alternantes, entre le cléricisme et la révolution. Ces deux forces opposées s'affrontent plus que jamais dans le monde d'aujourd'hui et elles se dressent, l'une en face de l'autre, avec assez de violence pour que la vraie démocratie n'en subisse que trop sûrement le contre-coup. Il n'est ni exact ni prudent d'affirmer que le protestantisme est le père de la démocratie; mais il en a été et il doit en être le régulateur, l'inspirateur, le régénérateur et nous croyons que, dans ce domaine, son œuvre est loin d'être achevée. La liberté véritable ne sera jamais possible si les postulats de la conscience individuelle ne sont pas garantis, et cette même liberté ne sera que du libertinage, si elle ne dresse pas ses assises sur le roc immuable de la loi divine.

Le second de nos devoirs sera de respecter notre héritage; le maintenir intact n'est pas assez dire; nous devons le transmettre à nos enfants plus riche que nous ne l'avons reçu de nos pères. Il serait intéressant de savoir, la main sur le cœur et à la face de Dieu, si c'est bien ce que nous sommes en train de faire! Ce n'est pas porter préjudice à la tolérance que nous devons à nos voisins catholiques, que de manifester carrément nos convictions et les petites compromissions dictées par l'intérêt ou les convenances mondaines, en cas de mariages mixtes, par exemple, ou de pas irréfléchis dans la direction de Rome, n'ont jamais satisfait personne, ni d'un côté ni de l'autre. Quand on a l'honneur de porter un nom huguenot (il y en a passablement parmi nous) on a dans le sang quelque chose de plus fier que toutes les fiertés d'ici-bas. Il y a trop de protestants qui manquent de dignité et qui ont perdu le saint orgueil de leur race; l'ignorance dans laquelle ils sont de tous les trésors qu'ils négligent, du tort qu'ils se font et qu'ils font à leurs frères, est leur seule excuse; quant à nous, « relevons le gant quand il est jeté, répliquons quand on nous accuse, remettons au point lorsqu'on défigure l'histoire et déployons notre drapeau, au lieu de le serrer dans notre poche. Même le silence où se réfugie la pudeur de quelques-uns est une lâcheté! » 1)

Et puis, nous avons notre culte, notre Bible, la prière, le Dimanche. Honneur à ceux qui se souviennent de leur culte, et du culte public, et du culte personnel et du culte de famille! Et qu'au moins ceux qui

1) A. O. Dubuis. Le voile déchiré, p. 165.

les ont abandonnés ne se disent plus protestants. Allez voir en France, les vieux temples qui ont échappé par miracle aux torches incendiaires des dragons de Louis XIV; ils sont immenses et ils se remplissent! Dans notre pays même, bon nombre d'édifices religieux ont été successivement agrandis, preuve qu'ils étaient trop exigus. Nos temples devraient être trop petits et, si nous le voulions bien, un jour reviendrait où les charpentiers et les maçons auraient un travail plus intéressant à faire que de construire des garages et des cinémas. Quant au culte de famille, il a sauvé les Huguenots de la ruine et du désespoir; c'est la Bible, lue et relue, usée et jaunie par le temps qui a forgé leur caractère. Le nôtre, où se forge-t-il? Le Livre est-il ouvert ou fermé? Savons-nous que les destinées de nos églises dépendent de notre fidélité et que ce sont les lecteurs de la Bible seuls et les hommes de prière seuls qui les garantiront? Au surplus, nos Dimanches sont devenus un pur scandale, par l'usage qu'en font la plupart de nos concitoyens. Il y aurait là une formidable réaction à faire, un énergique coup d'épaule à donner. Si notre génération s'en montre incapable, celle qui monte surtout et qui se préoccupe avant tout de sport et de plaisir, nul ne peut prévoir ce qu'il adviendra de l'héritage de nos pères.

Autre devoir encore: unissons-nous toujours plus joyeusement, toujours plus étroitement. La tentative de rapprochement qui fut, il y a quelques années, le résultat d'une assemblée mémorable, n'a pas été perdue; elle a tout de même laissé en nous un esprit et un désir et nous savons que, sur un terrain beaucoup plus vaste, à Stockholm, en 1925 et à Lausanne en 1927, la chrétienté évangélique, réformée, anglicane, luthérienne et orthodoxe, a jeté les bases de la fraternité et des fédérations futures. Laissons-nous gagner et émouvoir par ces sublimes perspectives. Dans son rapport de 1929, la Fédération des Eglises protestantes écrivait ce qui suit (p. p. 45 et 46): « Nous sommes « en présence de petits commencements, encore faibles et timides, « mais pleins de promesses. L'œuvre de rapprochement des Eglises « exigera des efforts persévérants, un travail de longue haleine; c'est « une œuvre de foi qui n'aboutira que si elle est le fruit de l'Esprit « de Dieu, agissant dans les cœurs! ».

*
**

L'un des inspirateurs du mouvement chrétien social en France, Tommy Fallot, a résumé mieux que personne nos tâches présentes et nos devoirs futurs. Il a dit:

« La réforme de la société religieuse implique un double effort: « un retour constant aux origines et une adaptation de plus en plus « complète aux nécessités du présent! » (Qu'est-ce qu'une Eglise, p. 153).

Nos origines? Il nous faut les chercher plus loin et plus haut que la plupart des protestants ne le prétendent, par delà le 16^{me} siècle et par-dessus les Réformateurs eux-mêmes. Nous l'avons dit: La Réforme n'a pas été un mouvement de hasard, une explosion unique,

mais un aboutissement et comme la conséquence inéluctable d'un long travail de conscience. Surtout, nous n'oublierons point que le Christ est notre seul Chef et l'Évangile notre source première et que la somptuosité des cultes et la complication des cérémonies et des formules dogmatiques n'ont aucun rapport avec la simplicité de l'Église primitive et les intentions évidentes de ses fondateurs. Certes, le règne de Christ déborde l'horizon de chaque église et aucune ne peut l'embrasser dans sa plénitude. Mais plus nous serons fidèles à nos origines et plus spécialement à l'enseignement de l'Écriture et à l'exemple et à la personne du Christ et des apôtres, plus nous aurons la certitude de vivre dans la Vérité.

Et enfin, adaptons-nous toujours plus exactement aux nécessités du présent. On a dit de l'Église de Rome qu'elle a le génie de l'adaptation. Elle a trouvé le moyen de conserver sa formidable charpente et de donner à cette armature assez de souplesse pour qu'elle résiste à tous les chocs et s'accommode de toutes les situations. Adaptons-nous comme elle et mieux qu'elle. Une foule de problèmes se posent aujourd'hui que le Christ ignorait totalement; problèmes économiques, moraux, sociaux: c'est un monde nouveau et comme un recommencement, à chaque génération. Personne ne demandera jamais à l'Église de changer son christianisme; elle doit le conserver, au contraire et le proclamer sans réticences et sans faiblesse, car il est au-dessus de tous les temps. Ce qu'on réclame de la sagesse de l'Église, c'est qu'à chaque moment elle revoie ses méthodes et revise ses jugements. L'a-t-elle fait? Pas toujours et c'est là, sans nul doute, dans cette incompréhension des mentalités, des besoins et des soucis actuels, qu'il faut chercher la cause de l'éloignement, de la désaffection et parfois de l'hostilité du peuple à son égard.

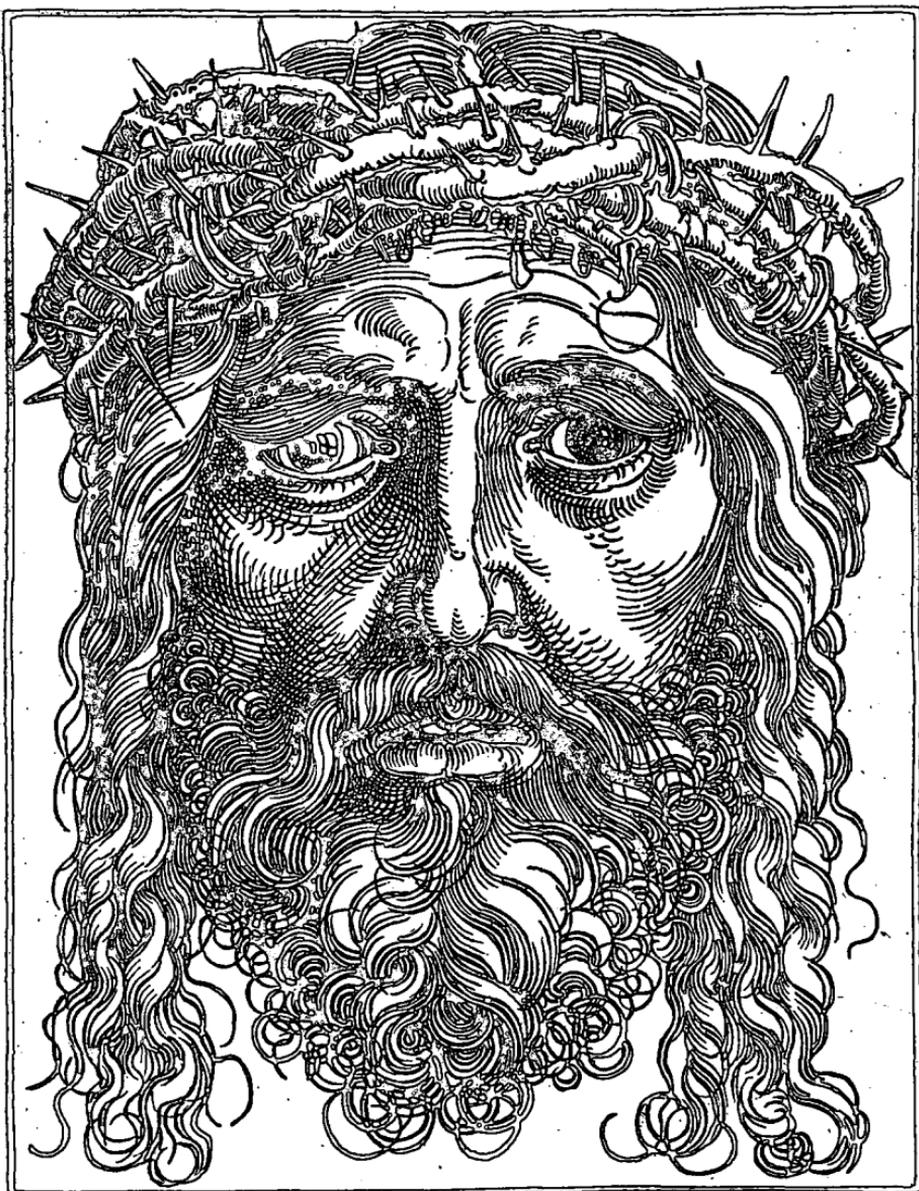
D'ailleurs — et c'est bon signe — on le comprend toujours plus et toujours mieux. Œuvres de solidarité et de coopération, œuvres de paix et désarmement, collaboration internationale, concentration des forces religieuses, obéissance à la loi sacrée de la justice sociale, lutte contre le vice patenté, l'alcoolisme et la pornographie, problèmes pédagogiques et scolaires, problèmes de psychologie, entreprises missionnaires (la gloire de notre protestantisme), étude de la Bible selon les règles de la foi, de la science et de l'histoire, embellissement des cultes et des temples, enrichissement des liturgies, œuvres de jeunesse et camps d'études, activités de paroisse, évangélisation du peuple... le programme remplirait des pages! L'Église a, devant elle, une besogne surhumaine. Mais elle est là pour cela et c'est ce qu'il y a de grandiose dans sa mission. N'en doutons pas: Ce qu'elle a essayé de faire, par la grâce de Dieu, n'est que peu de chose — si glorieux que soit son passé — en comparaison de ce qu'elle devrait faire encore.

Il faut conclure et notre conclusion sera brève: Nous sommes fiers de notre histoire; les trésors que nous avons reçus de nos pères sont éternels et si nous les vendions à vil prix pour en ambitionner d'autres qui passent, nous serions comme l'homme dont parlait

le Christ et qui — bien que possédant le monde entier — avait perdu son âme. Ainsi, nous tiendrons ferme ce que nous avons!. Ne nous laissons pas intimider par ceux qui, en termes plus ou moins voilés, prophétisent la disparition prochaine des Eglises de la Réforme. Le moins que les Chrétiens que nous sommes puissions dire aux Chrétiens qu'ils sont, c'est qu'ils prennent leurs désirs pour des réalités.

Vous savez peut-être ce qu'un auteur français disait de la Patrie? Nous le dirons à notre tour de l'Eglise: « C'est une cathédrale! Rendons-la toujours plus habitable, toujours plus aimable, toujours plus hospitalière à la foule fidèle qui s'y réunit, qui y chante, qui y prie, qui y communique; travaillons d'un cœur dévot, sans jamais nous irriter contre elle et toujours en lui étant reconnaissants de l'effort d'esprit qu'elle exige et de la paix de l'âme qu'elle nous donne, à notre cathédrale éternelle! ».

H. PAREL.



Le Christ, de Dürer

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	Page	3
Avant-propos	Page	5

1

L'aube de la Réforme dans le pays de Neuchâtel

I. L'époque	Page	7
II. Une grande figure : Maître Guillaume Farel	Page	13
III. L'idolâtrie ôtée de céans	Page	21
IV. La conquête s'étend	Page	31
V. Les débuts de l'Eglise neuchâteloise	Page	47
Conclusion	Page	58

2

La maison sur le roc

Tiens ferme ce que tu as!	Page	59
-------------------------------------	------	----

**ARTS GRAPHIQUES
HAEFELI & CO
LA CHAUX-de-FONDS
1 9 3 0**

